

LIGNES **14** **16** | **17**
NORD SUD

MAIRIE DE ST-OUEN <> ST-DENIS PLEYEL
ST-DENIS PLEYEL <> NOISY – CHAMPS

GARE LE BOURGET RER



VILLE DU BOURGET
Réunion publique d'information
10 décembre 2013

Vincent Capo-Canellas

Sénateur-maire du Bourget

Président de la communauté d'agglomération
de l'Aéroport du Bourget

Le dialogue et l'échange : une contribution importante au projet

GLOSSAIRE | QUESTIONS / RÉPONSES | ACCESSIBILITÉ | PLAN DU SITE | ESPACE PARTENAIRE | RECHERCHE

LIGNES 14 16 17
NORD SUD
MAIRIE DE ST-OUEN <> ST-DENIS PLEYEL
ST-DENIS PLEYEL <> NOISY-CHAMPS

GRAND PARIS EXPRESS
LE MÉTRO DU GRAND PARIS

Société du Grand Paris

PROJET | DIALOGUE | ACTEURS | INFOS & PUBLICATIONS | ESPACE PRESSE +

29 octobre 2013
UNE NOUVELLE CONCERTATION COMMENCE
Le tronçon des lignes 14 Nord, 16 et 17 Sud entre en phase de concertation.
[En savoir]


Toutes les actualités

LE MOT DU GARANT


Henri Watissée,
garant de la concertation publique, nommé par la Commission Nationale du Débat Public.
Le Réseau de Transport Public du Grand Paris

LIGNES 14 NORD, 16 ET 17 SUD - 29 KM DE LIGNE ET 9 GARES NOUVELLES

- > St-Denis Pleyel
- > La Courneuve "Six Routes"
- > Le Bourget RER
- > Le Blanc Mesnil
- > Aulnay
- > Sevran Beaudottes
- > Sevran - Livry
- > Clichy Montfermeil
- > Chelles


CARTE DU PROJET

DIALOGUONS

- CONCERTATION : EXPRIMEZ-VOUS
- VOS QUESTIONS / NOS RÉPONSES
- SUIVEZ-NOUS SUR :
 - TWITTER
 - FACEBOOK

RÉUNIONS PUBLIQUES

PROCHAINS RENDEZ-VOUS :

12 réunions publiques / un site Internet : www.lignes14-16-17.fr

Objectifs et déroulement de la réunion publique



**INTRODUCTION
ET PRÉSENTATION :
40 MIN**

**ÉCHANGES ET DÉBAT :
1H20**

Etienne Guyot

Préfet

Président du directoire
de la Société du Grand Paris

Henri Watissée

Garant de la concertation



LE CONTEXTE DE LA CONCERTATION PUBLIQUE

1. Depuis la fin du débat public de 2011, la Société du Grand Paris a mis en œuvre **un dispositif de concertation continue**.
2. La Société du Grand Paris a décidé d'organiser, dans ce cadre, **une nouvelle phase de dialogue avec le public**.
3. Conformément à l'article L. 121-13-1 du code de l'environnement, la Société du Grand Paris **a informé la Commission nationale du débat public**.
4. La Société du Grand Paris **a sollicité la nomination d'un garant pour cette concertation**.



LA COMMISSION NATIONALE DU DÉBAT PUBLIC

- C'est une autorité administrative indépendante (AAI)
- Cette autorité est saisie par les maîtres d'ouvrage en amont des projets
- Depuis le débat et pendant toute la phase d'instruction du dossier de déclaration d'utilité publique (DUP), la CNDP est informée des modalités d'information du public.
- Les « valeurs » appliquées dans le débat public
 - Neutralité
 - Transparence
 - Débat argumenté
 - Égalité de traitement



RÔLE ET MISSIONS DU GARANT

Mission principale du garant : veiller au bon déroulement de la concertation

- **En amont de la concertation**
 - veille à la qualité et à la sincérité des informations diffusées
 - s'assure des dispositions prises pour la diffusion des informations
- **Durant les réunions publiques**
 - favorise l'expression du public et la possibilité d'exprimer ses observations et propositions
 - s'assure de la transparence et de la qualité des réponses apportées
- **En fin de concertation**
 - rédige un rapport remis à la CNDP qui sera rendu public et joint au compte rendu du maître d'ouvrage et au dossier de l'enquête publique



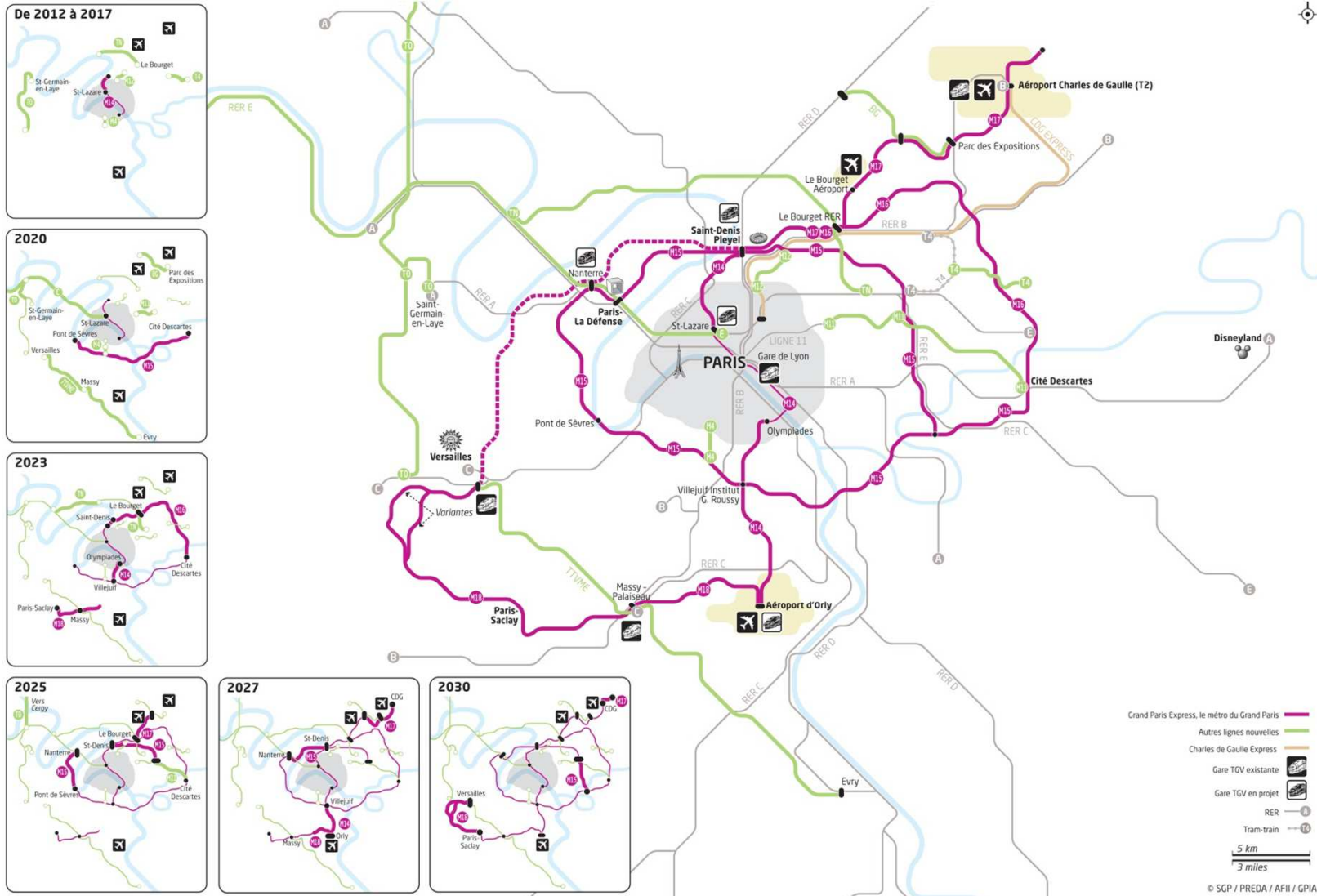
henri.watisee@orange.fr

SOMMAIRE

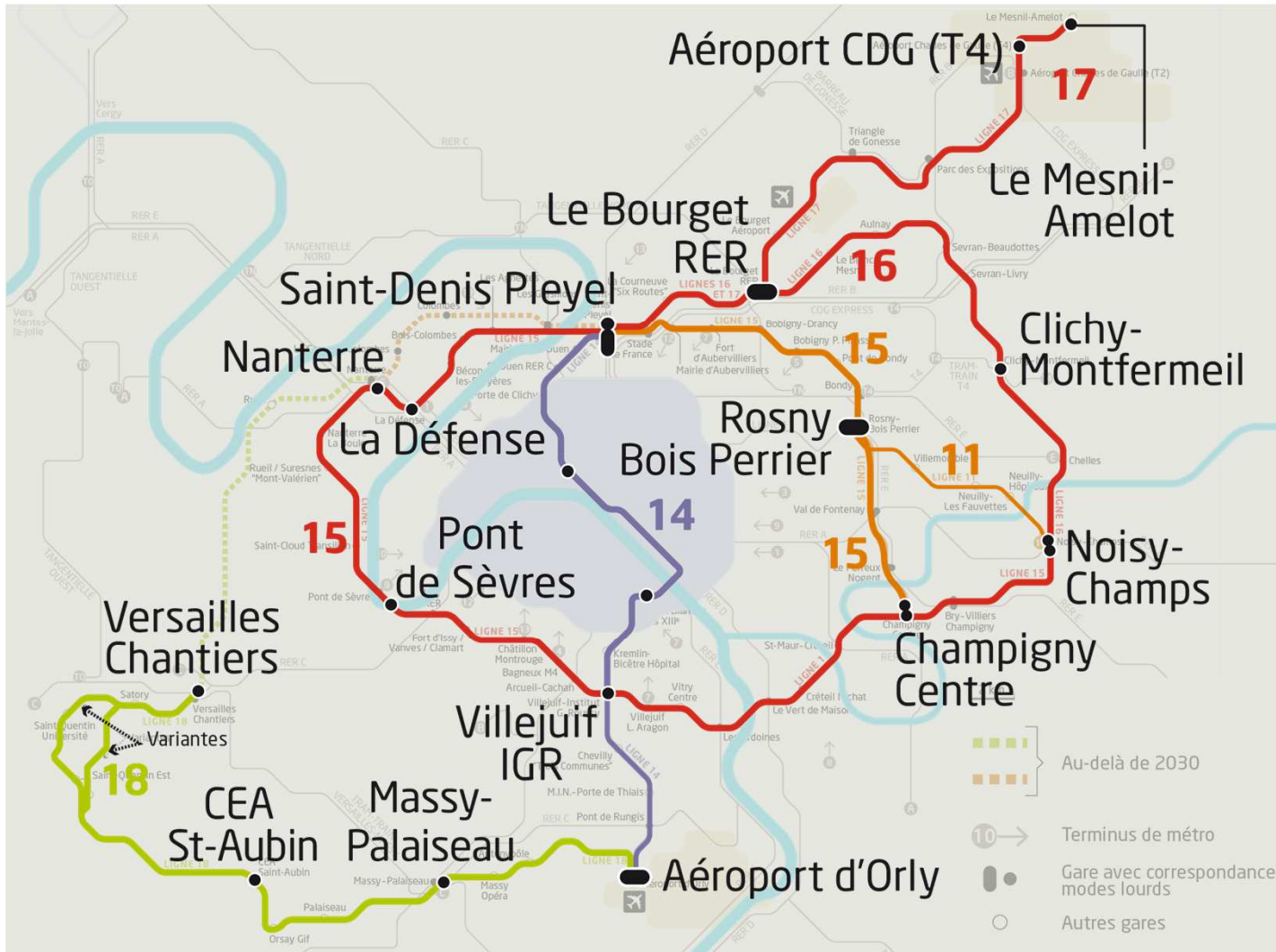
1. LE GRAND PARIS EXPRESS
2. LES LIGNES 14 NORD, 16 ET 17 SUD
3. LE GRAND PARIS EXPRESS PRES DE CHEZ VOUS

1. LE GRAND PARIS EXPRESS

Le nouveau Grand Paris des transports



Les lignes du Grand Paris Express



205 km

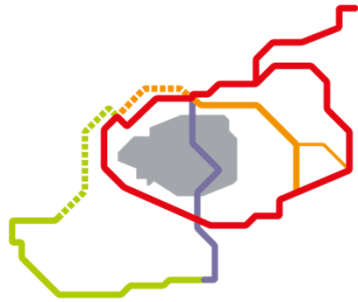
4 lignes nouvelles

2 lignes prolongées

72 gares
dont 80% en correspondance

2 millions
de voyageurs par jour

Le Grand Paris Express, un projet qui améliore la vie quotidienne



Faciliter les déplacements

Alléger le trafic sur les lignes existantes

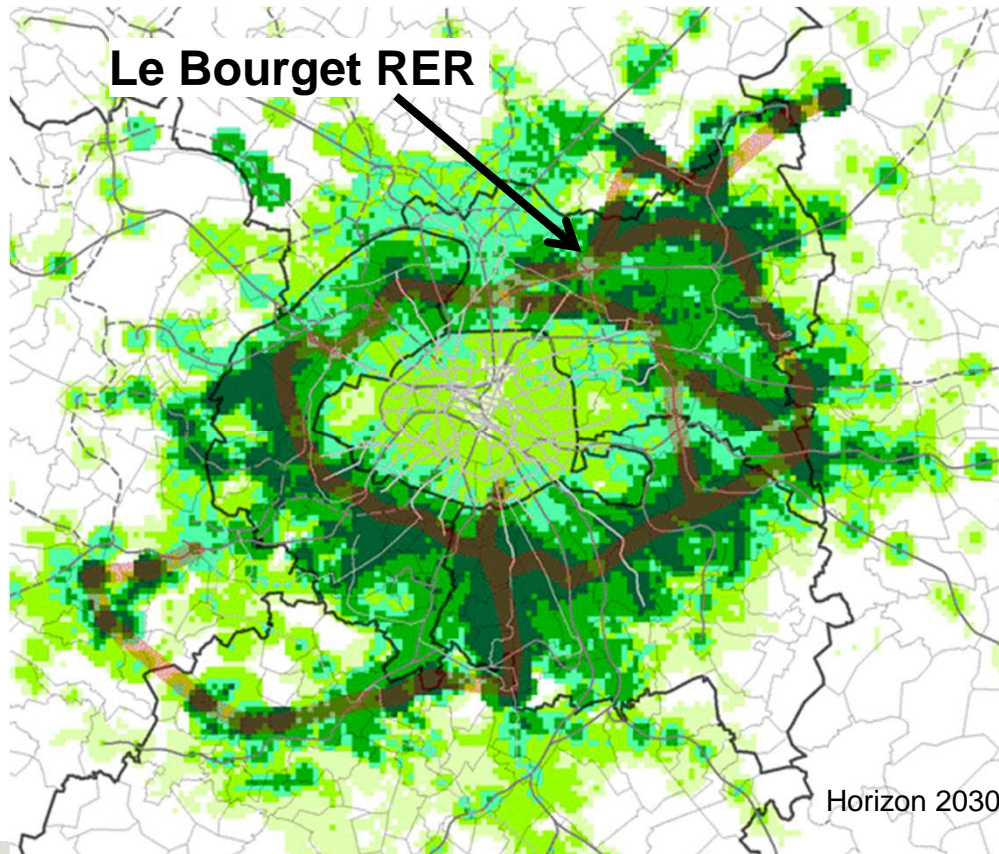
Favoriser l'égalité entre les territoires

Soutenir le développement économique et l'emploi

Le Grand Paris Express offre un accès renforcé :

- aux centres universitaires et de formation professionnelle
- aux centres hospitaliers
- aux pôles d'affaires et aux zones aéroportuaires

Le Grand Paris Express, un moteur pour l'emploi



- **Amélioration de l'accessibilité à l'emploi**

- **Création d'emplois**
 - **15 à 20 000 emplois directs** par an liés à la construction
 - **115 à 315 000 emplois induits**
- **Insertion professionnelle**
 - **Engagement de la SGP** à la favoriser dans ses contrats avec les entreprises
- **Attractivité des territoires**
 - **67 milliards d'euros** d'avantages socio-économiques

Métro du Grand Paris Express : qui fait quoi ?



**Autorité organisatrice
des transports
en Île-de-France**

MOA Ligne 15 Est
co-MOA ligne 14
Saint-Lazare /
Mairie de St-Ouen



Maître d'Ouvrage (MOA)

Conception, réalisation,
financement du
Grand Paris Express

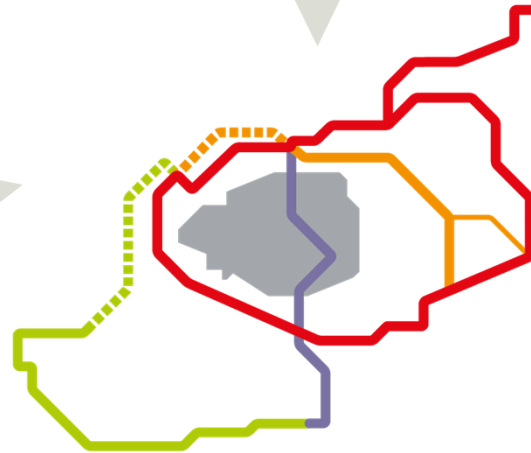


**Gestionnaire
de l'infrastructure**

Co-MOA ligne 14
Saint-Lazare /
Mairie de St-Ouen

**Partenaires
institutionnels**

Services de l'État
Collectivités locales
Entreprises de transport
(RATP/SNCF/RFF/ADP)



Habitants

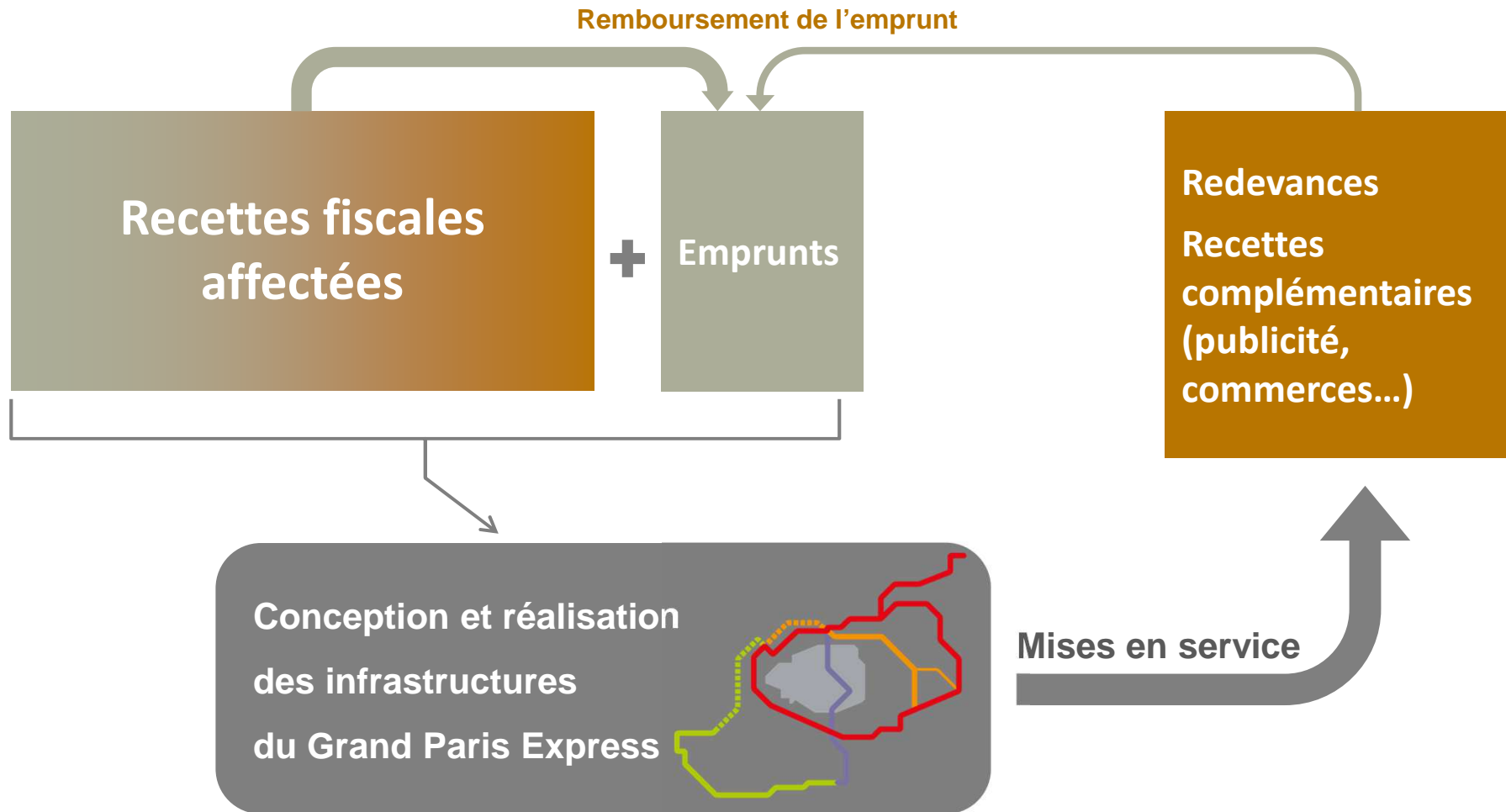
Concertation continue

Le périmètre des dépenses à la charge de la Société du Grand Paris

Coûts d'ici 2030					
En millions d'euros – conditions économiques de 2012					
LIGNE 14 *	LIGNE 15	LIGNE 16	LIGNE 17	LIGNE 18	
					22 625
Contribution SGP Ligne 14 (St Lazare <> Mairie de St Ouen)					800
Contribution SGP adaptation réseaux existants					450
Contribution SGP Plan de mobilisation (RER, ligne 11)					650
Contribution Eole					1000
TOTAL					25 525

**Prolongements : Mairie de Saint-Ouen / St Denis Pleyel & Olympiades / Orly*

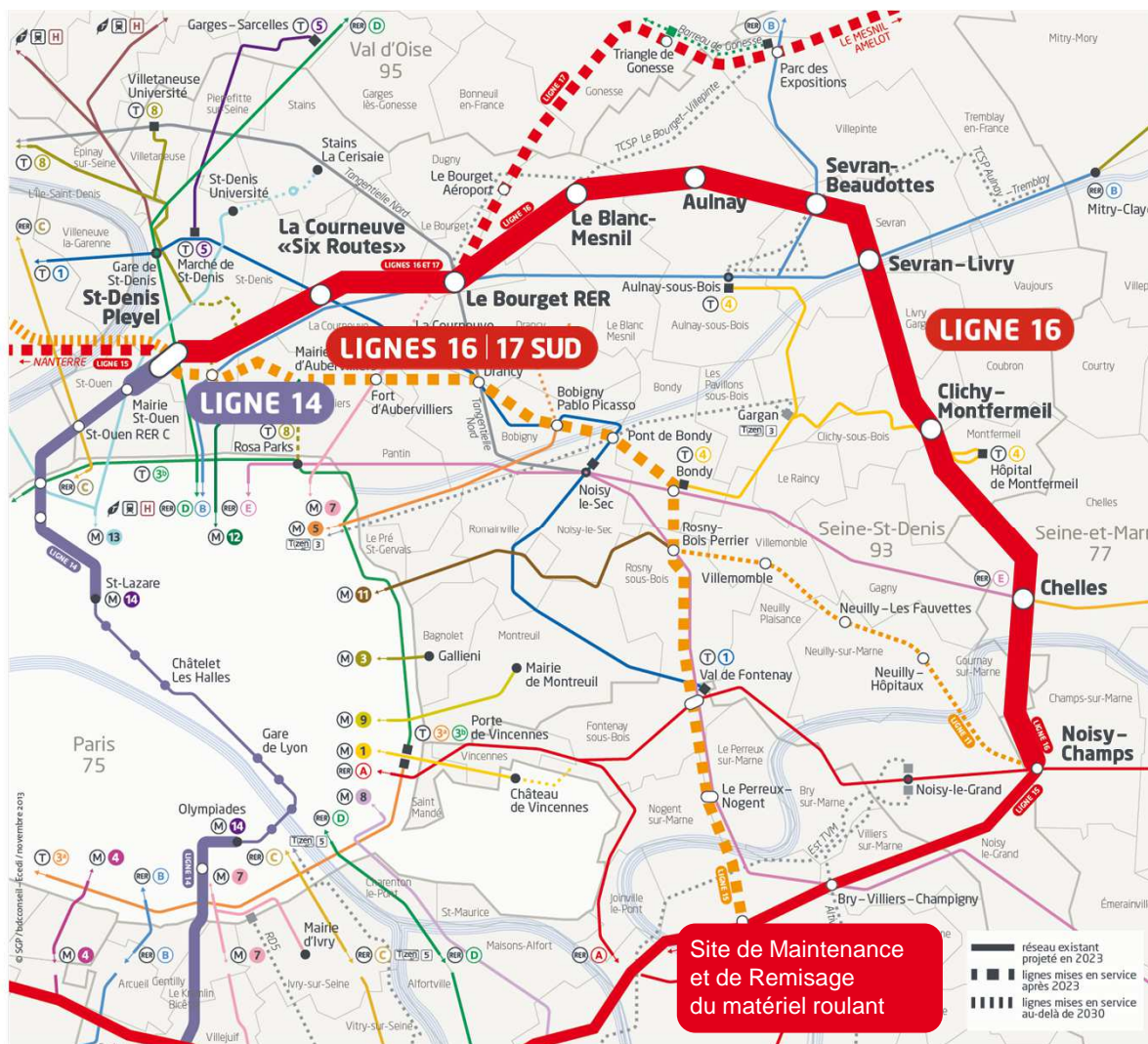
Le financement du Grand Paris Express



2.

LES LIGNES 14 NORD, 16 ET 17 SUD

Les lignes 14 nord, 16 et 17 sud



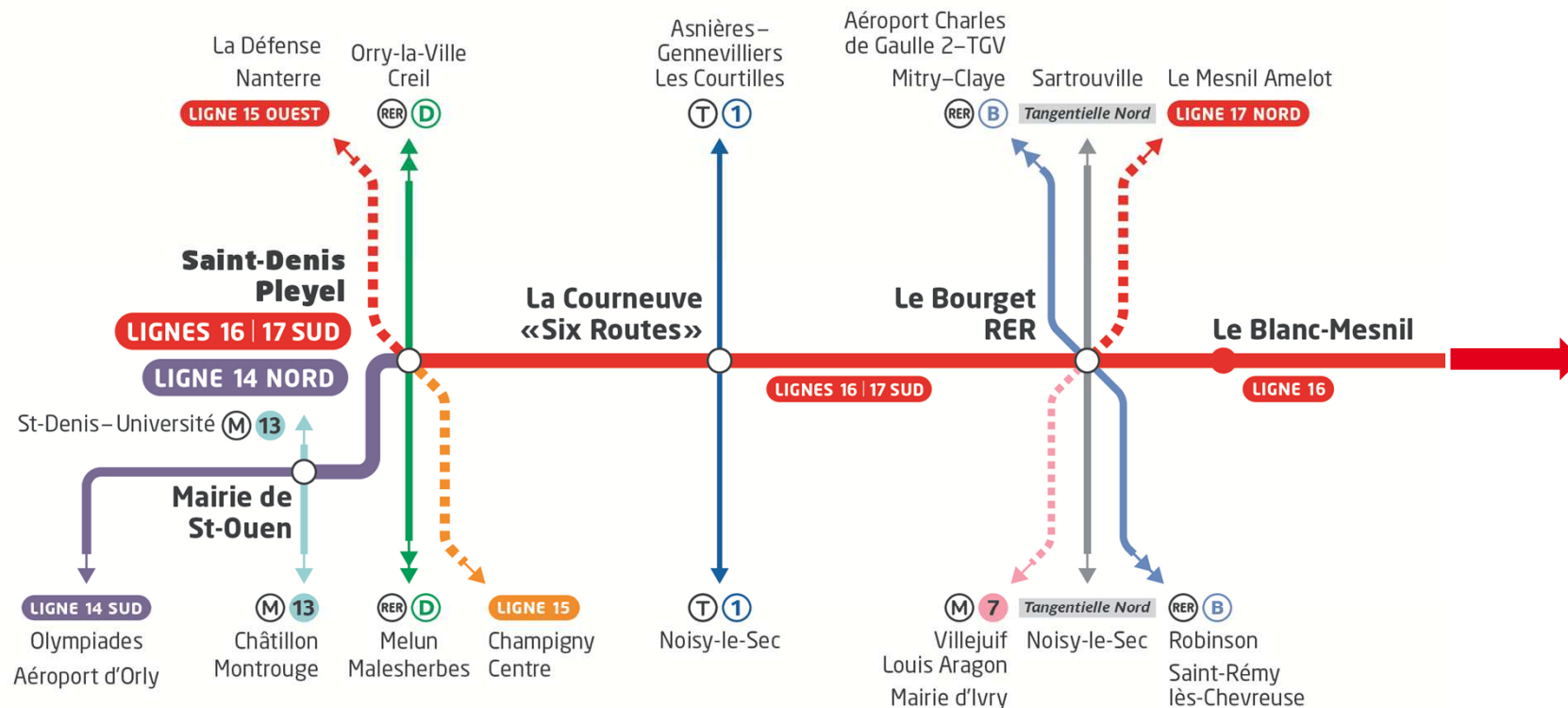
29 km | **9 nouvelles gares**

Ligne 14 nord
Mairie de Saint-Ouen
< > Saint-Denis Pleyel

Ligne 16/17 sud
Saint-Denis Pleyel
< > Le Bourget RER
(tronc commun)

Ligne 16
Le Bourget RER
< > Noisy-Champs

Des gares en correspondance avec RER M T de Mairie de Saint-Ouen à Noisy – Champs



- gares avec correspondance
- gares sans correspondance
- réseau existant projeté en 2023
- - - - - lignes mises en service après 2023



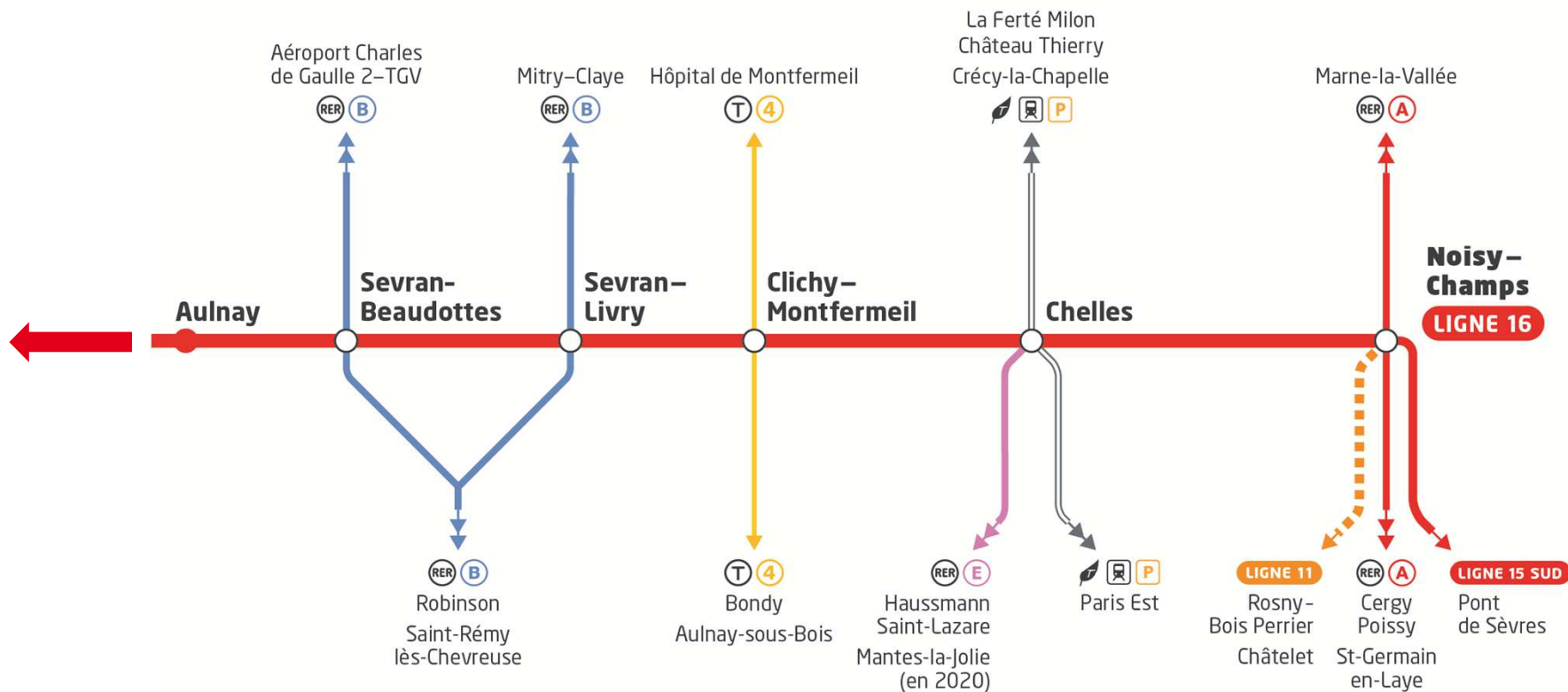
GRAND PARIS EXPRESS





LIGNES 14 NORD 16 17 SUD

MAIRIE DE SAINT-OUEN <> SAINT-DENIS PLEYEL SAINT-DENIS PLEYEL <> NOISY – CHAMPS

Des gares en correspondance avec

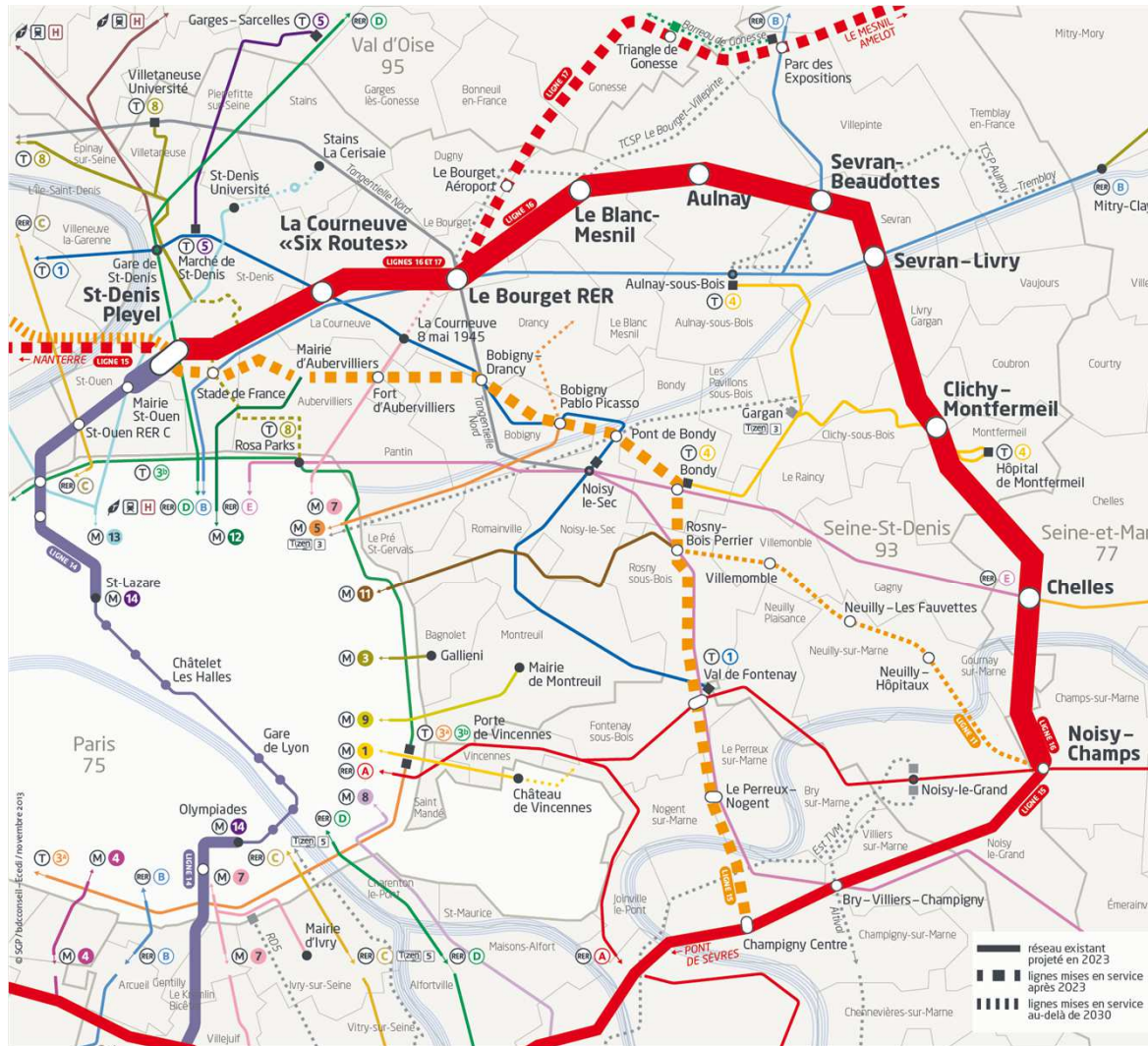
de Mairie de Saint-Ouen à Noisy – Champs



-  gares avec correspondance
-  gares sans correspondance
-  réseau existant projeté en 2023
-  lignes mises en service après 2023

© Société du Grand Paris / novembre 2013 / Conception : bdconseil - Ecedi

Le matériel roulant des lignes 16 et 17



Un matériel roulant :

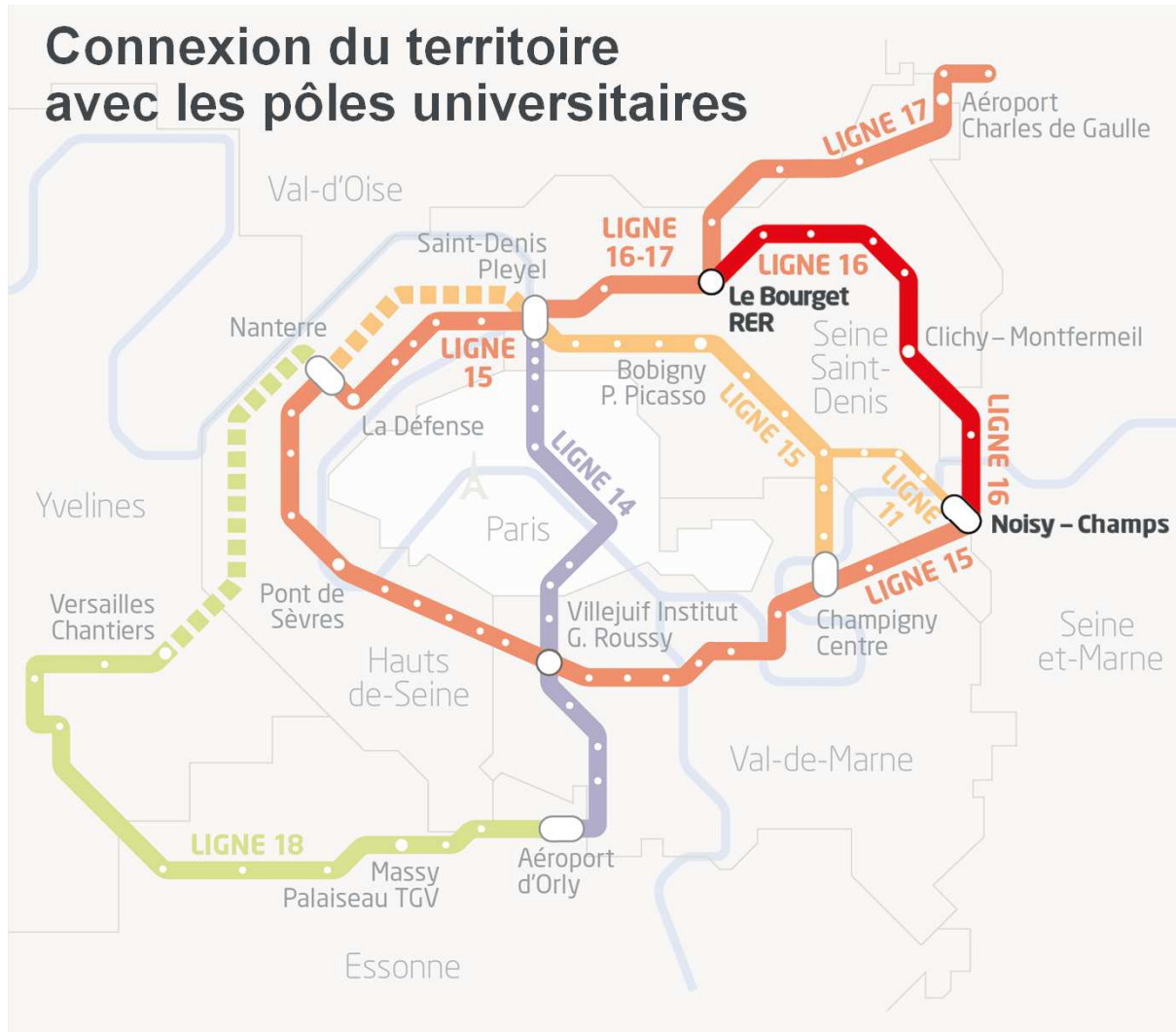
- Identique à la ligne 15
- Adapté à la fréquentation des lignes :

- Des rames formées de 3 voitures (54 m)
- Une capacité des trains de 500 voyageurs environ

Entre 150 000 et 200 000 voyageurs par jour attendus sur la ligne 16

Des temps de parcours réduits

Connexion du territoire avec les pôles universitaires



Entre Le Bourget et Noisy-Champs (cité Descartes)

Aujourd'hui :



45 mn

Demain

20 mn

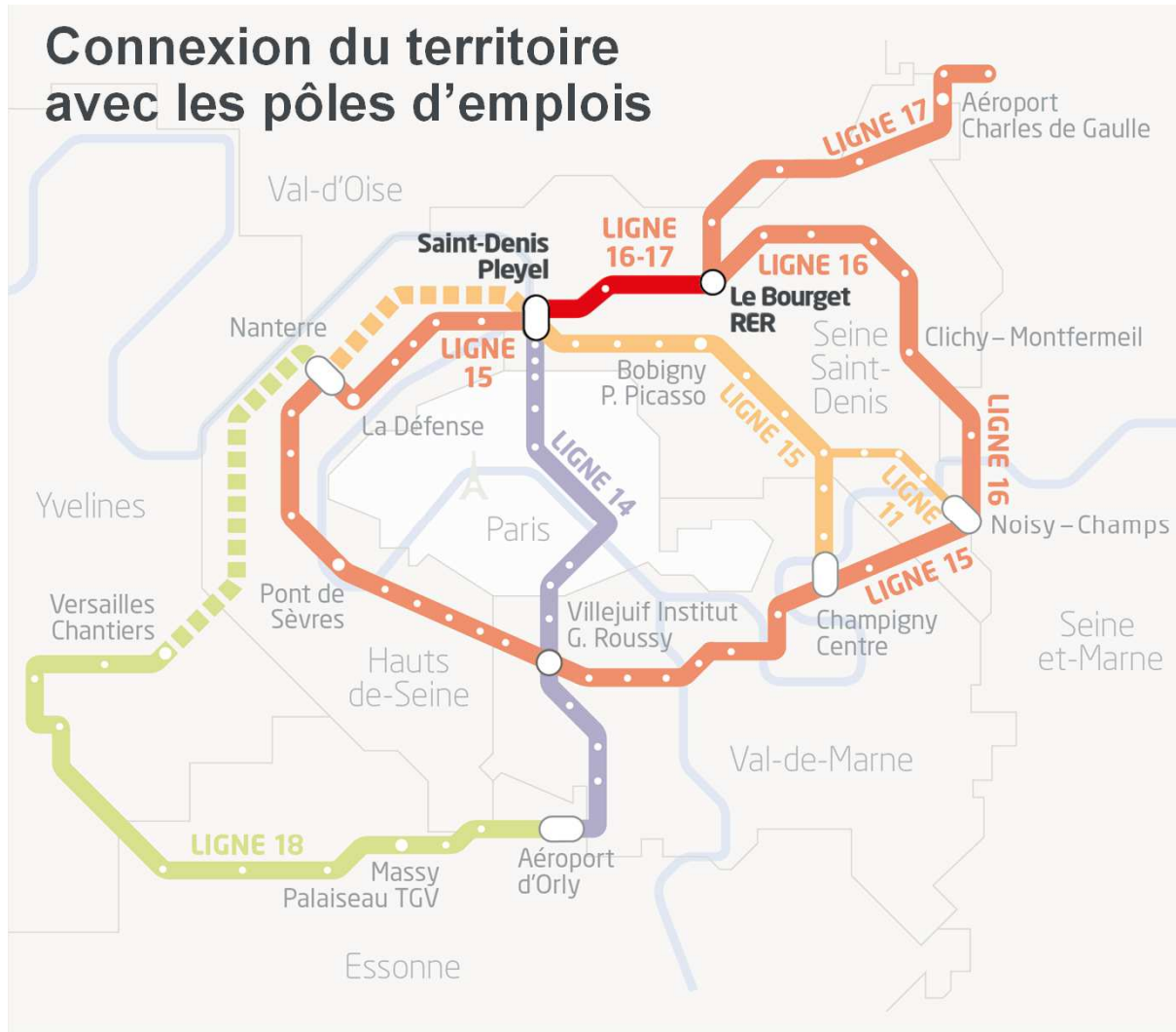
LIGNE 16

Gain de temps

25 mn

Des temps de parcours réduits

Connexion du territoire avec les pôles d'emplois



Entre Le Bourget et Saint-Denis-Pleyel

Aujourd'hui :



25 mn

Demain

5 mn

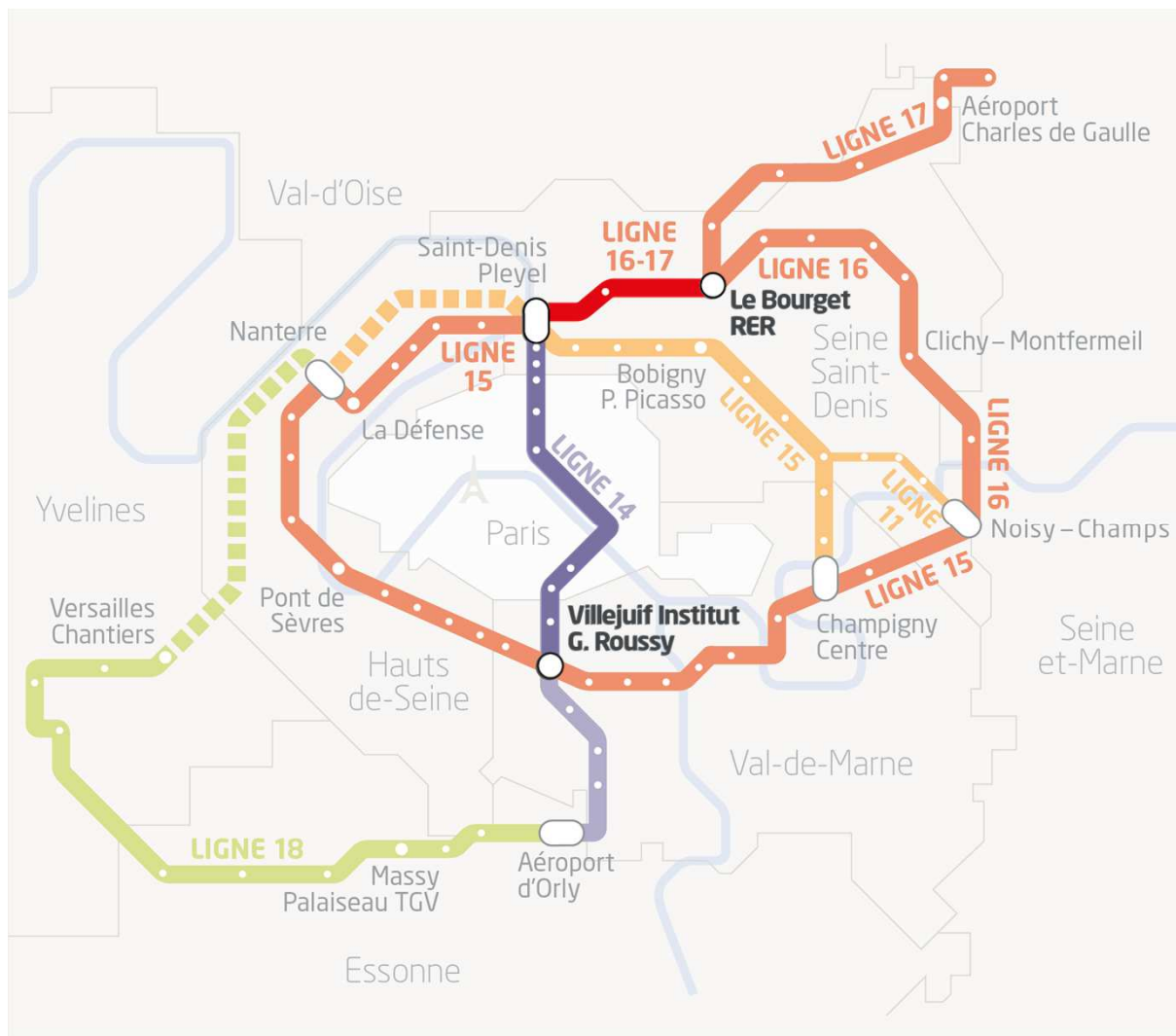
LIGNES 16 | 17

Gain

de temps

20 mn

Des temps de parcours réduits



Entre Le Bourget et Villejuif IGR

Aujourd'hui :



1h



Demain

35 mn

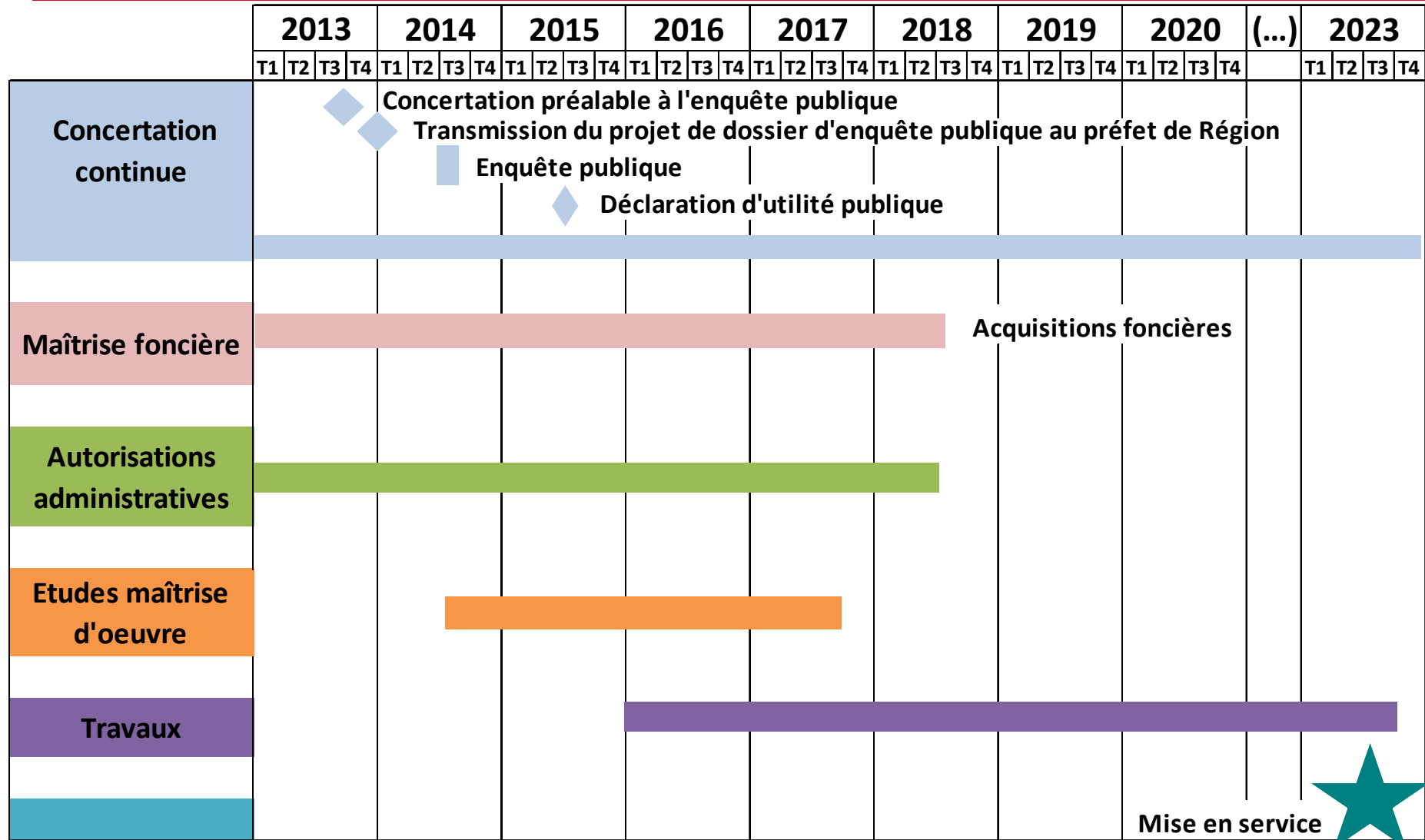
LIGNES 16 | 17

LIGNE 14

Gain
de temps

25 mn

Où en sommes-nous?



Les partenaires des territoires



GRAND PARIS EXPRESS



MAIRIE DE ST-OUEN <> ST-DENIS PLEYEL ST-DENIS PLEYEL <> NOISY - CHAMPS

Une méthode fondée sur le dialogue et l'échange



Les comités techniques et de pilotage

- Des instances de travail et de validation en présence de la Société du Grand Paris, des collectivités locales, et des partenaires

Sur ce tronçon : 54 comités techniques et 38 comités de pilotage

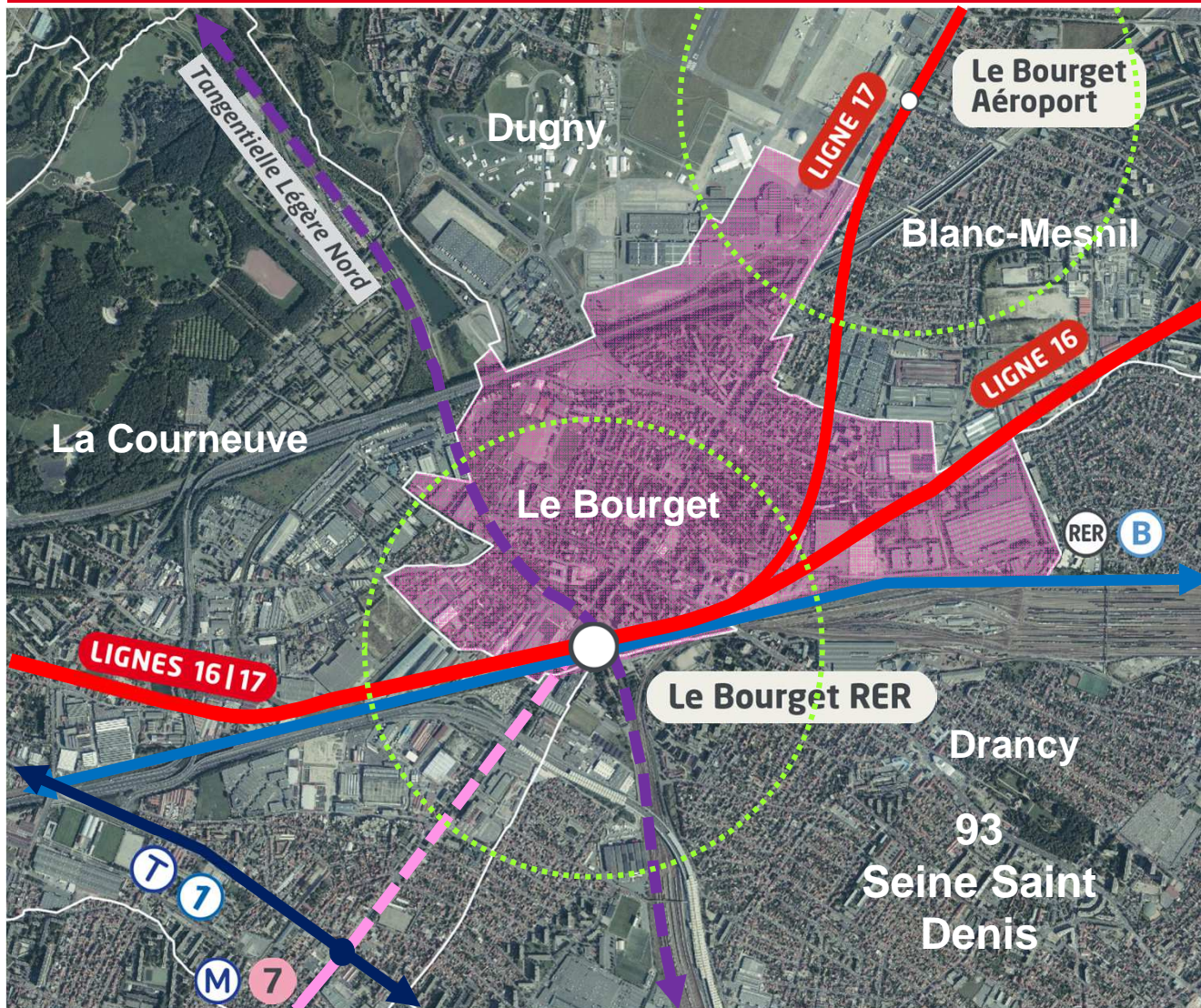
Actuellement, du 18 novembre au 18 décembre 2013 :

12 réunions publiques en préparation de l'enquête d'utilité publique

3.

LE GRAND PARIS EXPRESS PRÈS DE CHEZ VOUS

La desserte du Bourget par le Grand Paris Express



Cercles :

800 m = 15 mn à pied
2,5 km = 15 mn en Bus

- Gares
- Ligne 16
- Ligne 16 | 17
- Ligne 17
- RER B
- Tramway T1
- Ligne 7
- - - Projet de prolongement du métro M7
- - - Projet de Tangentielle Légère Nord
- Le Bourget

La démarche environnementale

Prise en compte des enjeux dès le stade de conception

Domaines concernés : qualité de l'air, la ressource en eau, les sols, le bruit, l'évacuation, des déblais de chantier, les milieux naturels, les paysages...

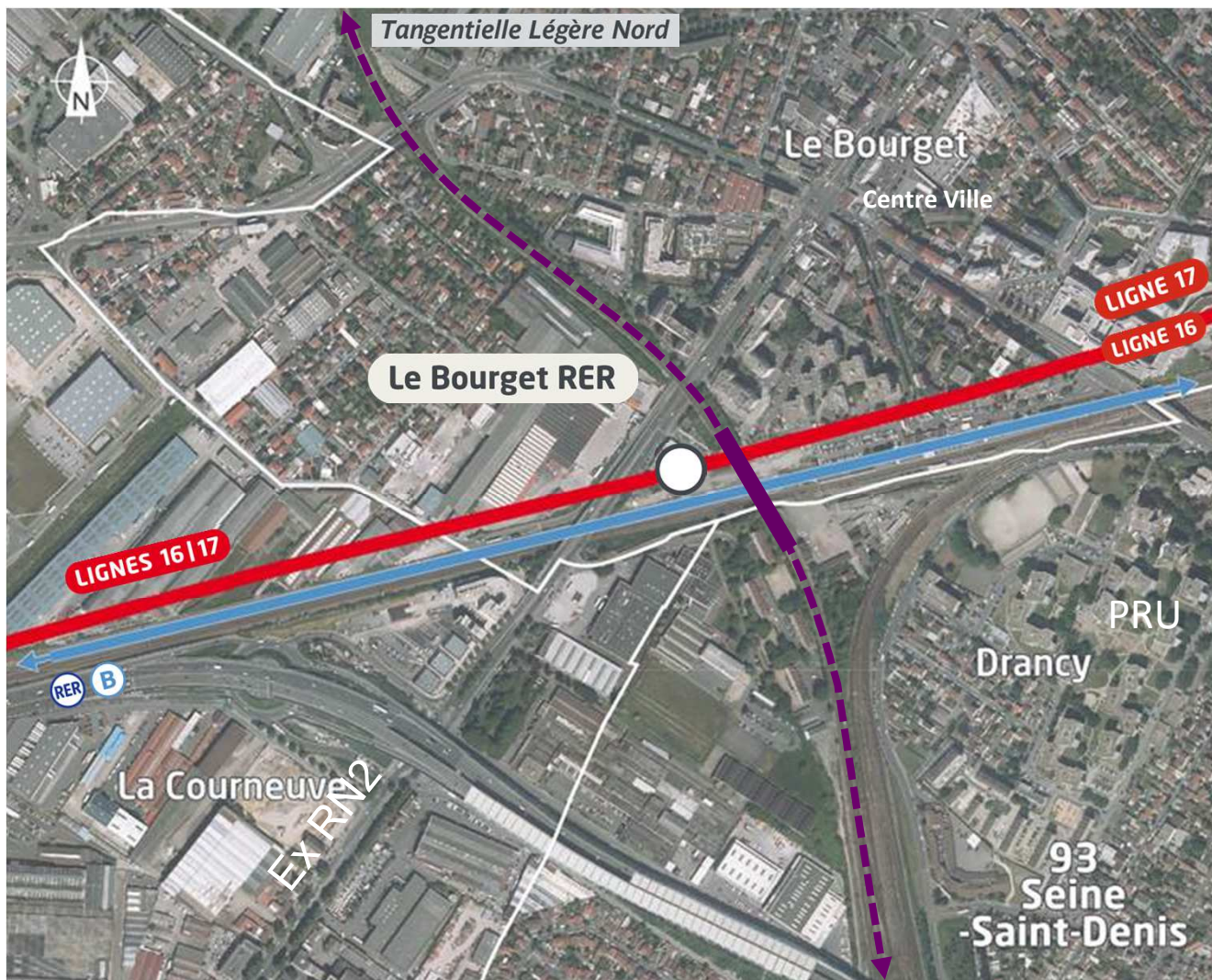
Enjeux principaux de la ligne 16 :

- Les questions hydrogéologiques (nappes d'eaux souterraines)
- Un patrimoine naturel remarquable protégé au niveau européen: Natura 2000
- Des zones à risques géologiques identifiés: présence de gypse, zones argileuses, carrières

Enjeu principal sur le territoire :

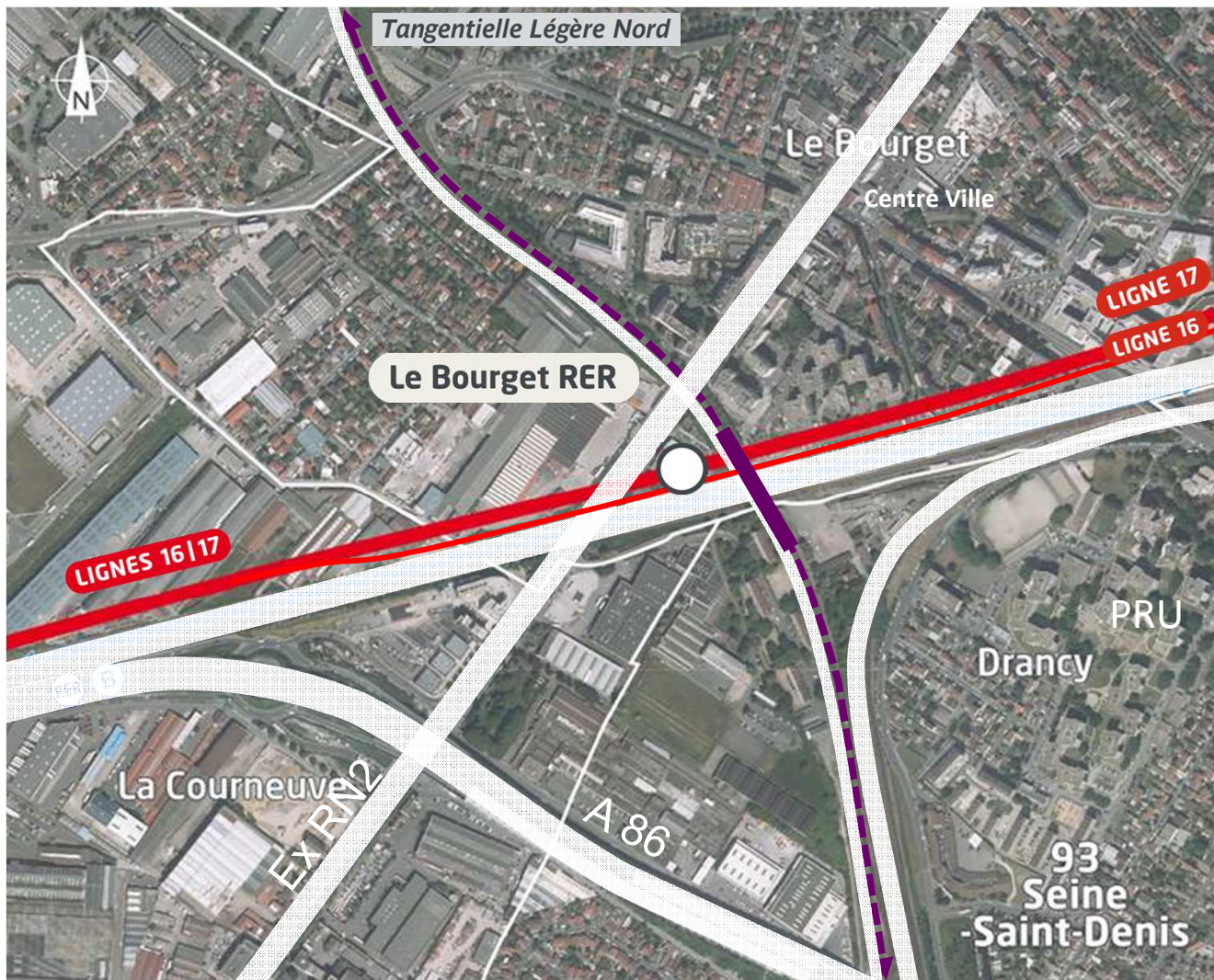
- L'impact des ouvrages sur les nappes d'eaux souterraines

Une implantation partagée avec les élus et les partenaires



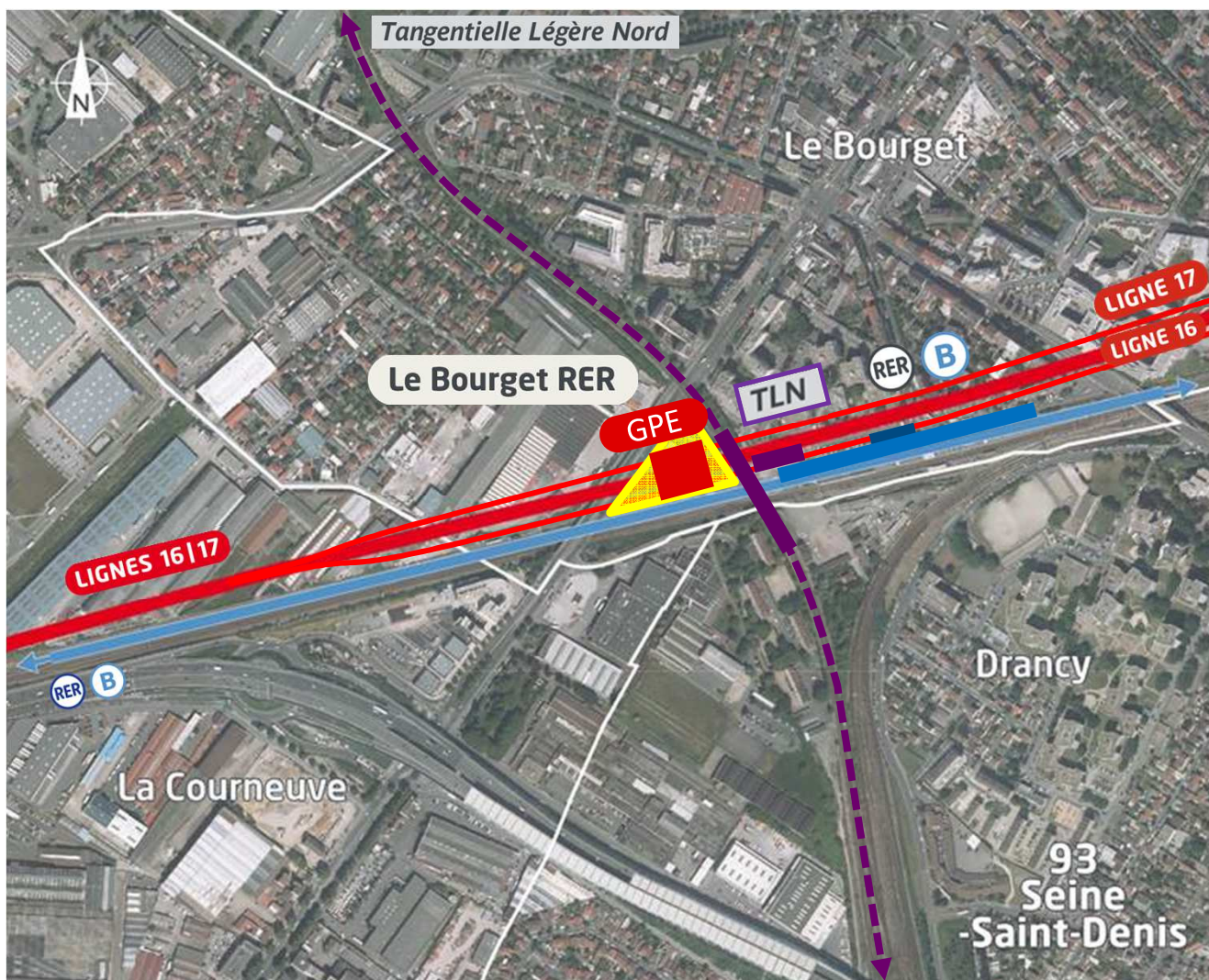
-  Ligne 16
-  Ligne 16 | 17
-  Ligne 17
-  RER B
-  Projet de Tangentielle Légère Nord

Une implantation partagée avec les élus et les partenaires



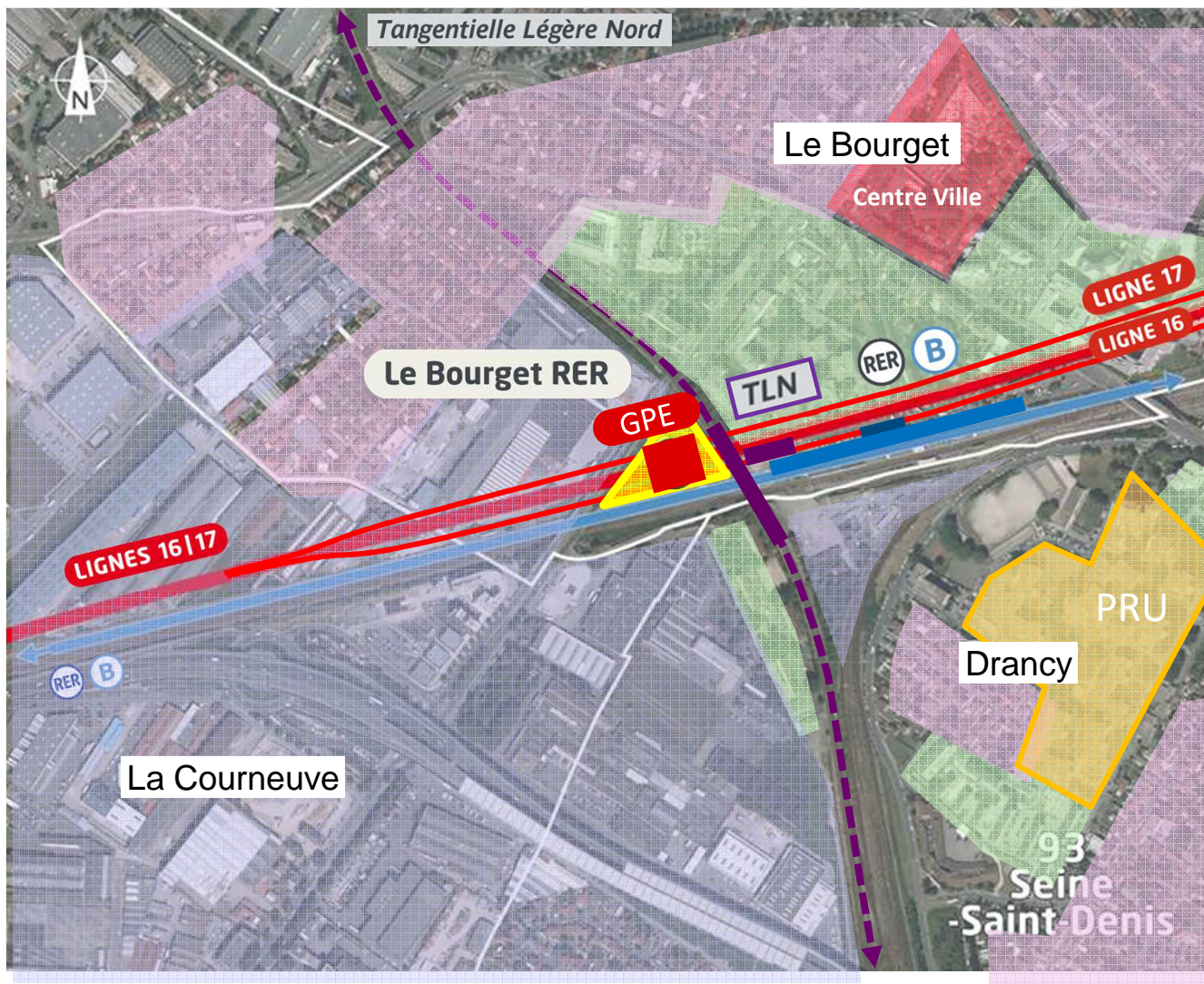
-  Ligne 16
-  Ligne 16 | 17
-  Ligne 17
-  RER B
-  Projet de Tangentielle Légère Nord

Une implantation partagée avec les élus et les partenaires



- Ligne 16
- Ligne 16 | 17
- Ligne 17
- RER B
- Projet de Tangentielle Légère Nord

Une implantation partagée avec les élus et les partenaires



- Ligne 16
- Ligne 16 | 17
- Ligne 17
- RER B
- Projet de Tangentielle Légère Nord

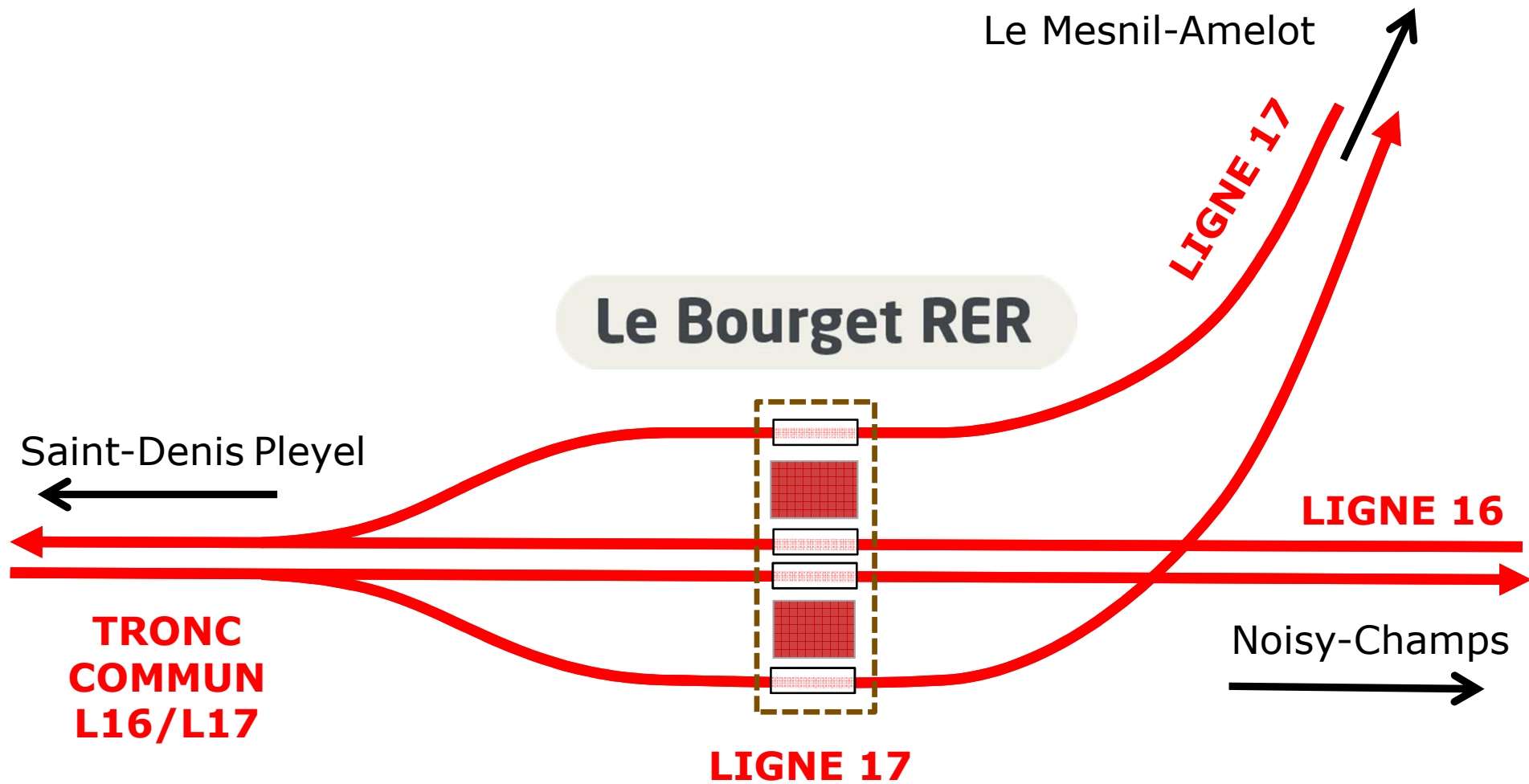
Le site d'implantation de la gare



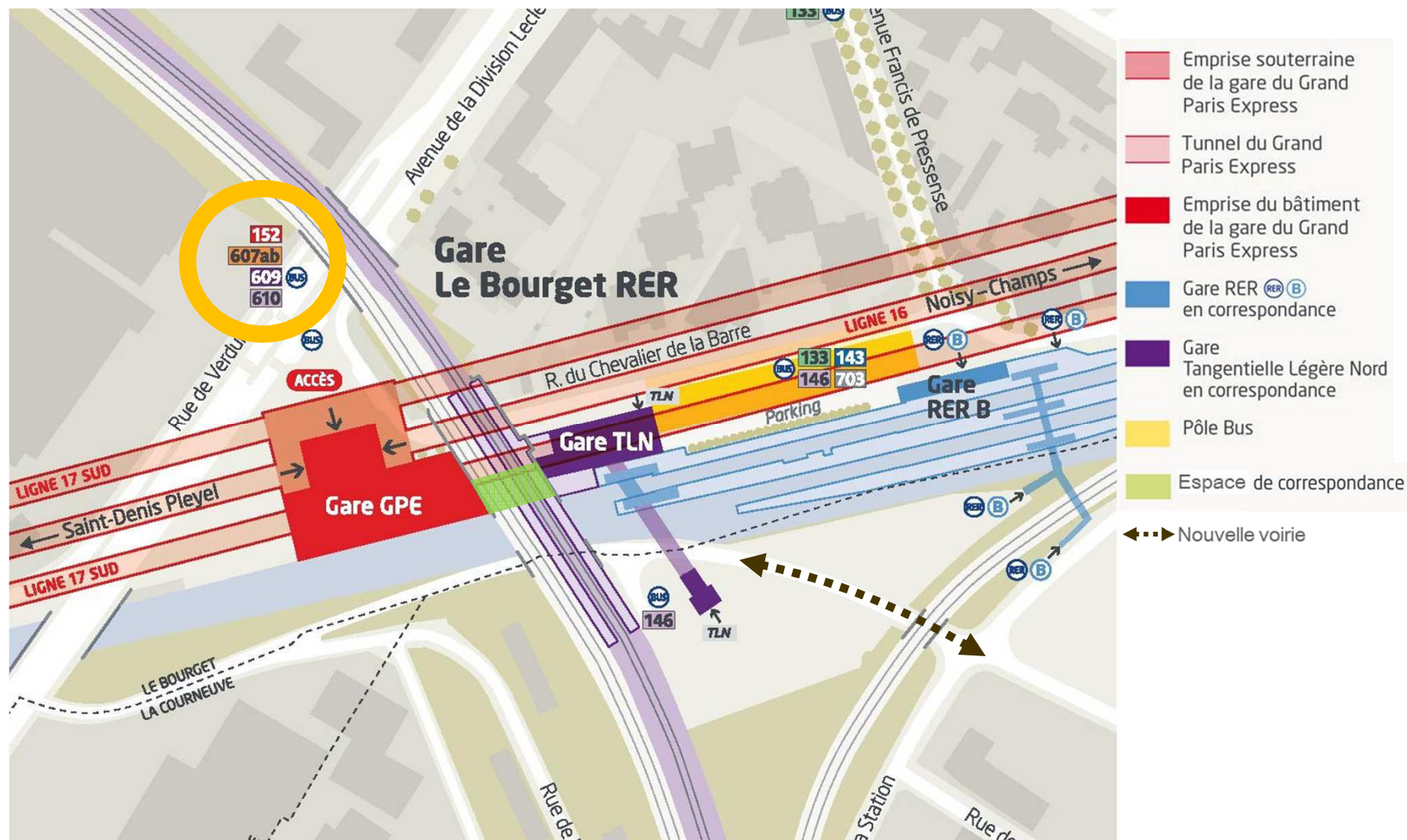
Le site d'implantation de la gare



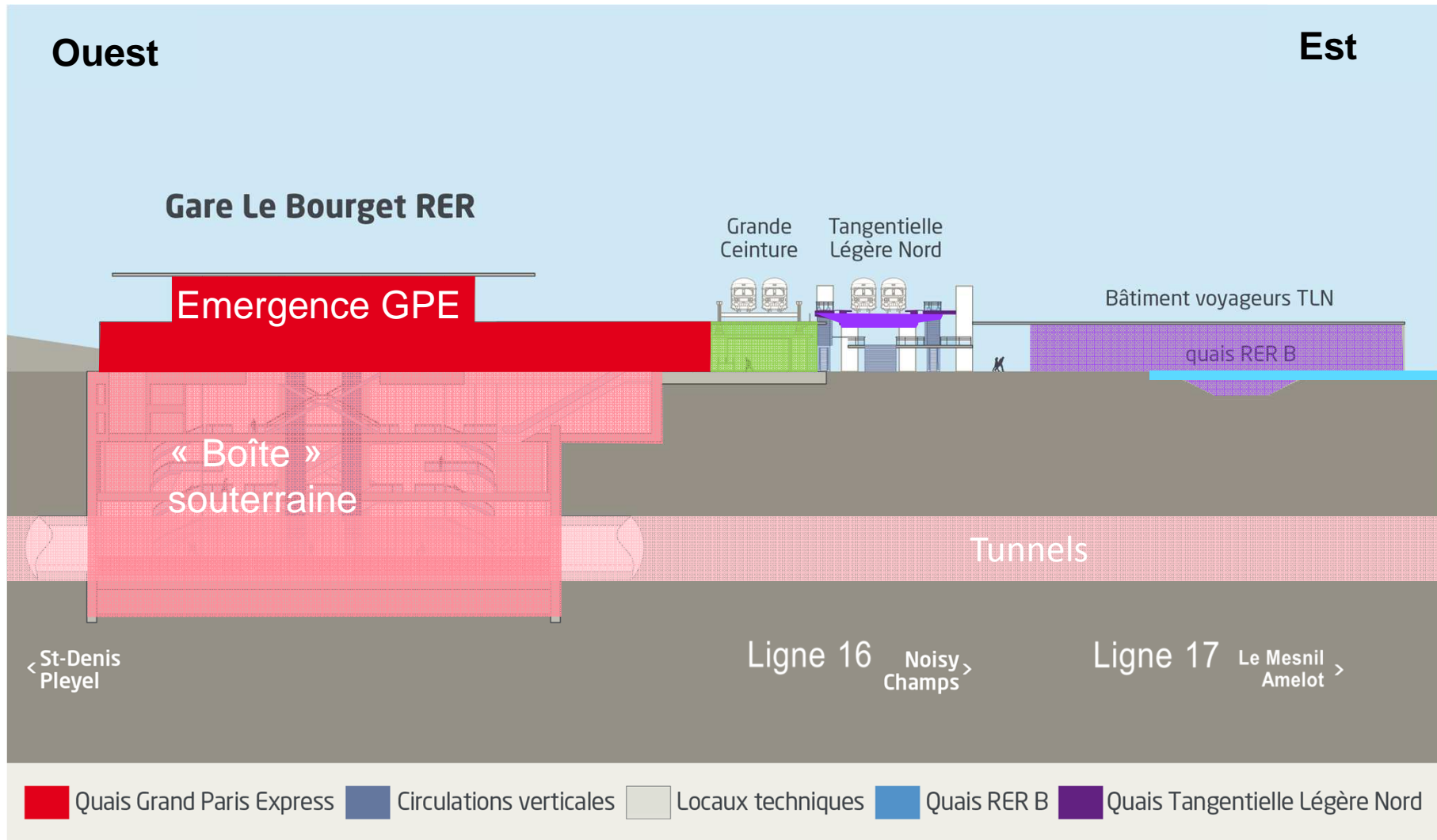
Les lignes 16 et 17 à la gare du Bourget RER



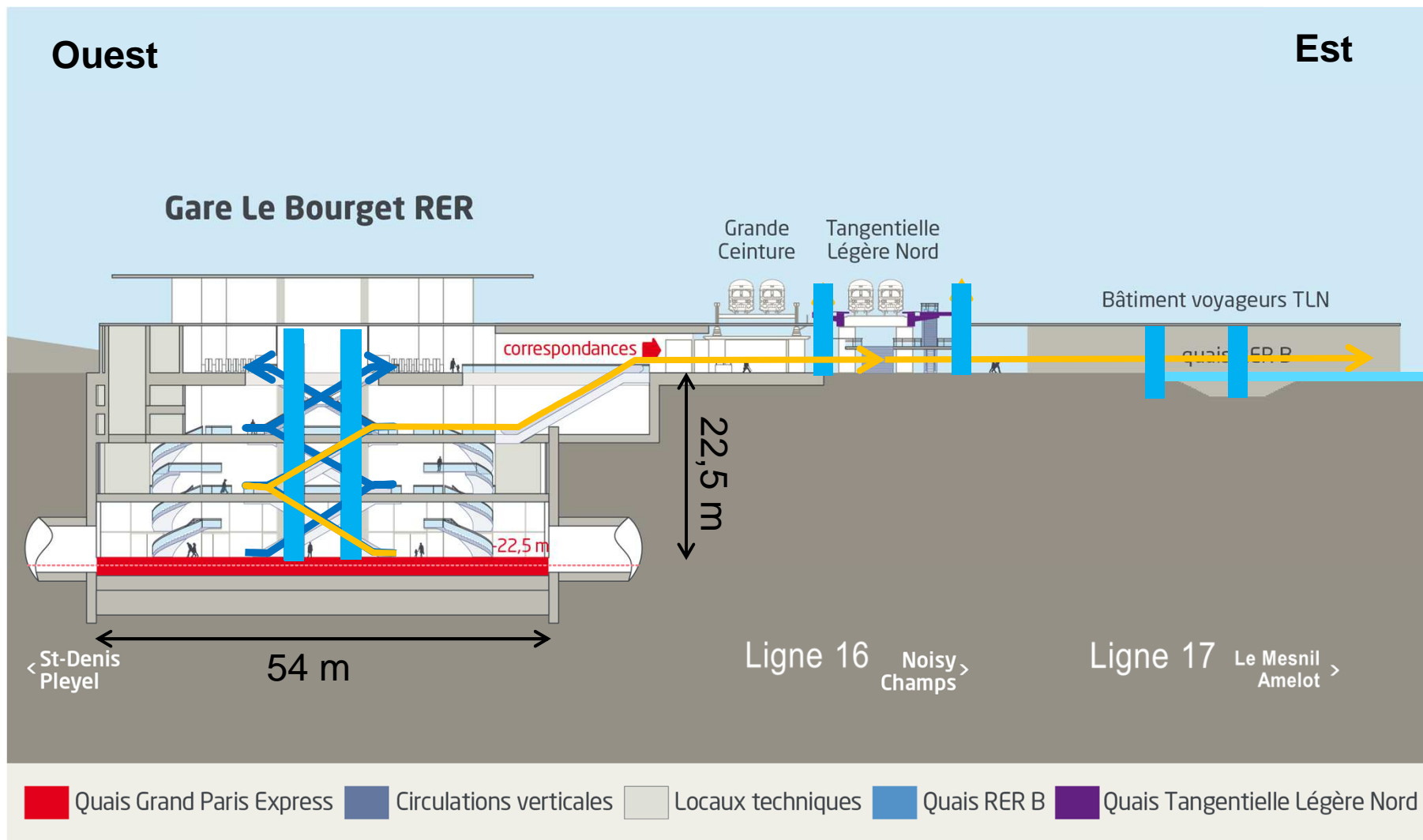
Une implantation partagée avec les élus et les partenaires



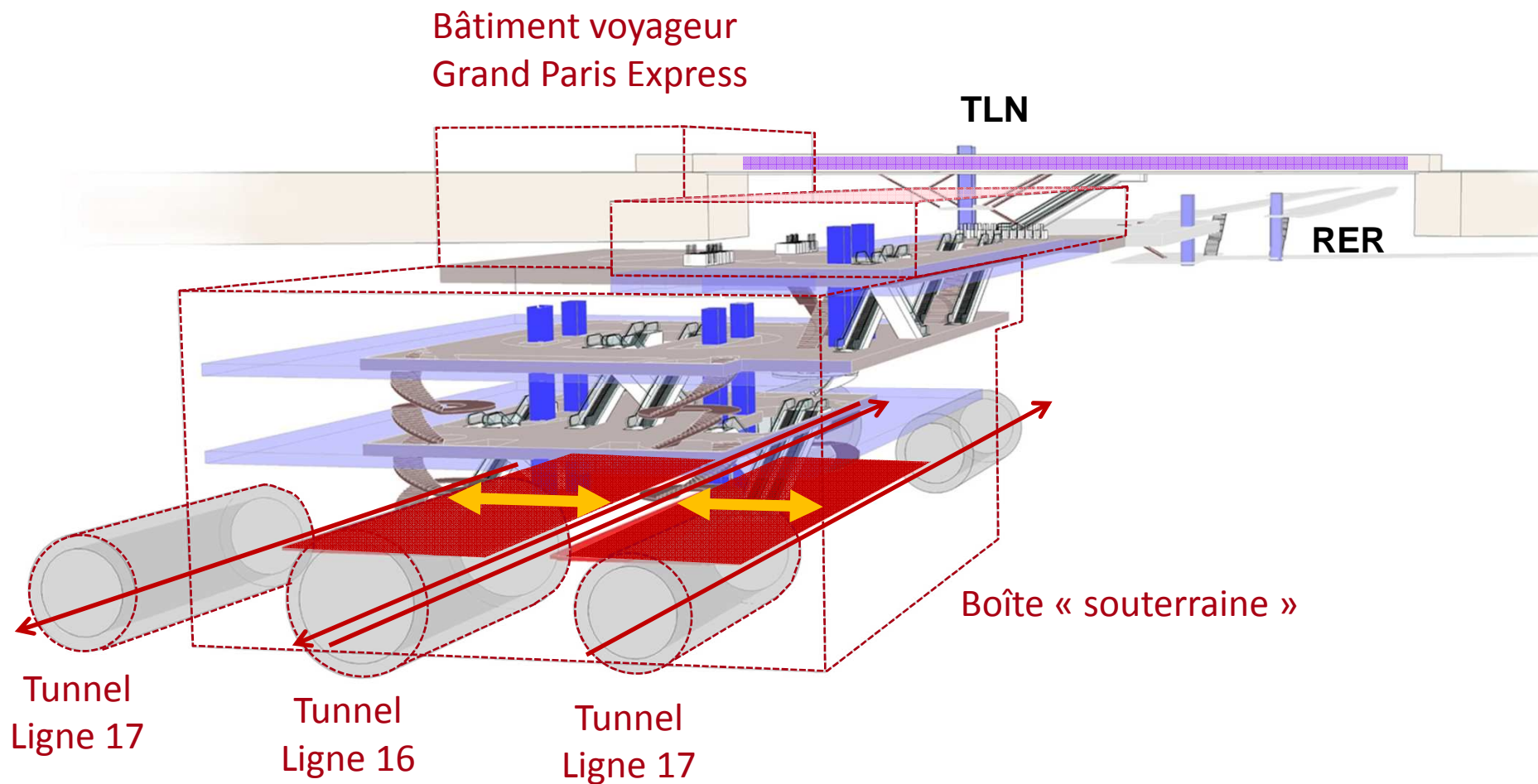
Les principaux volumes de la gare de Le Bourget RER et cheminements principaux



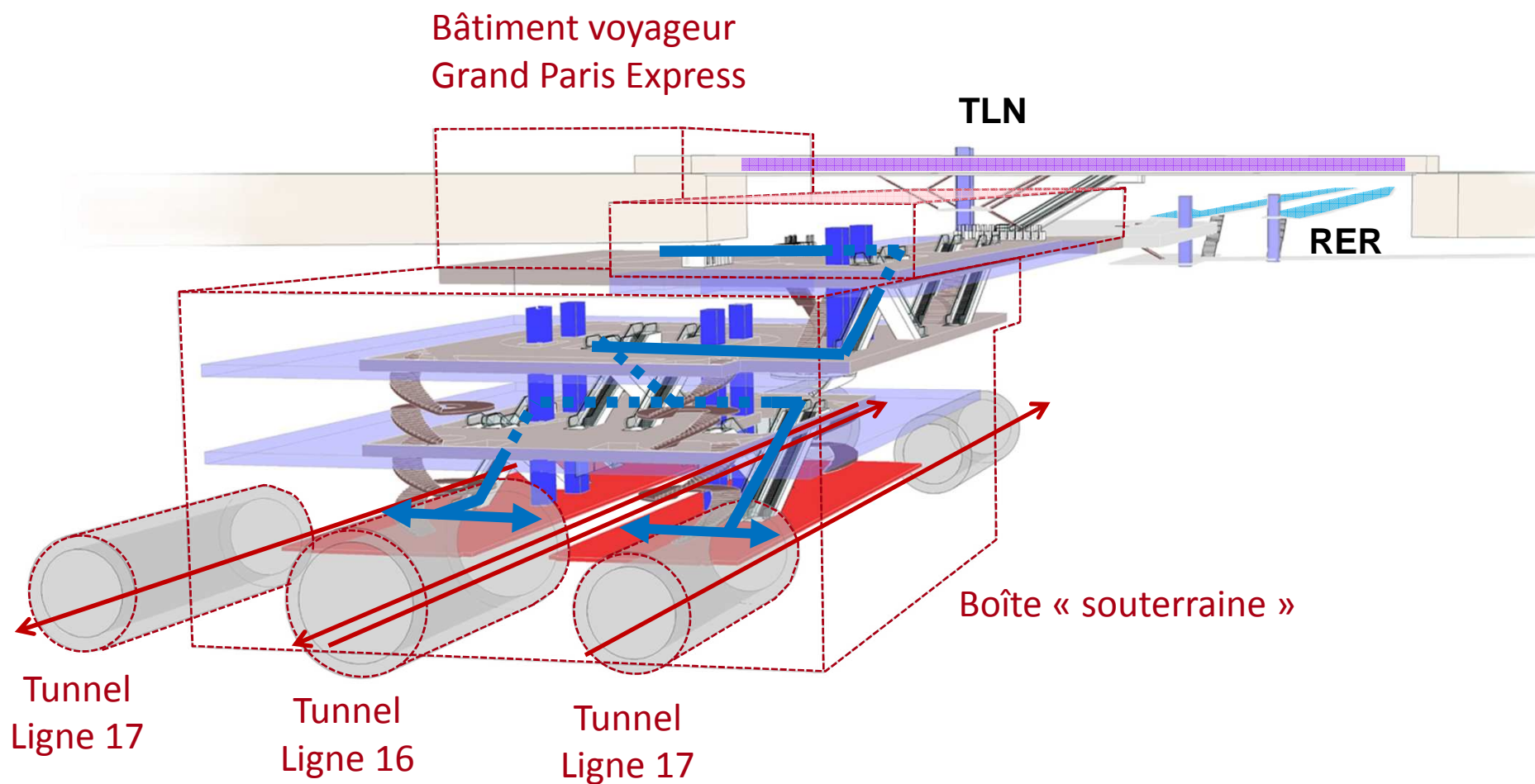
Les principaux volumes de la gare de Le Bourget RER et cheminement principaux



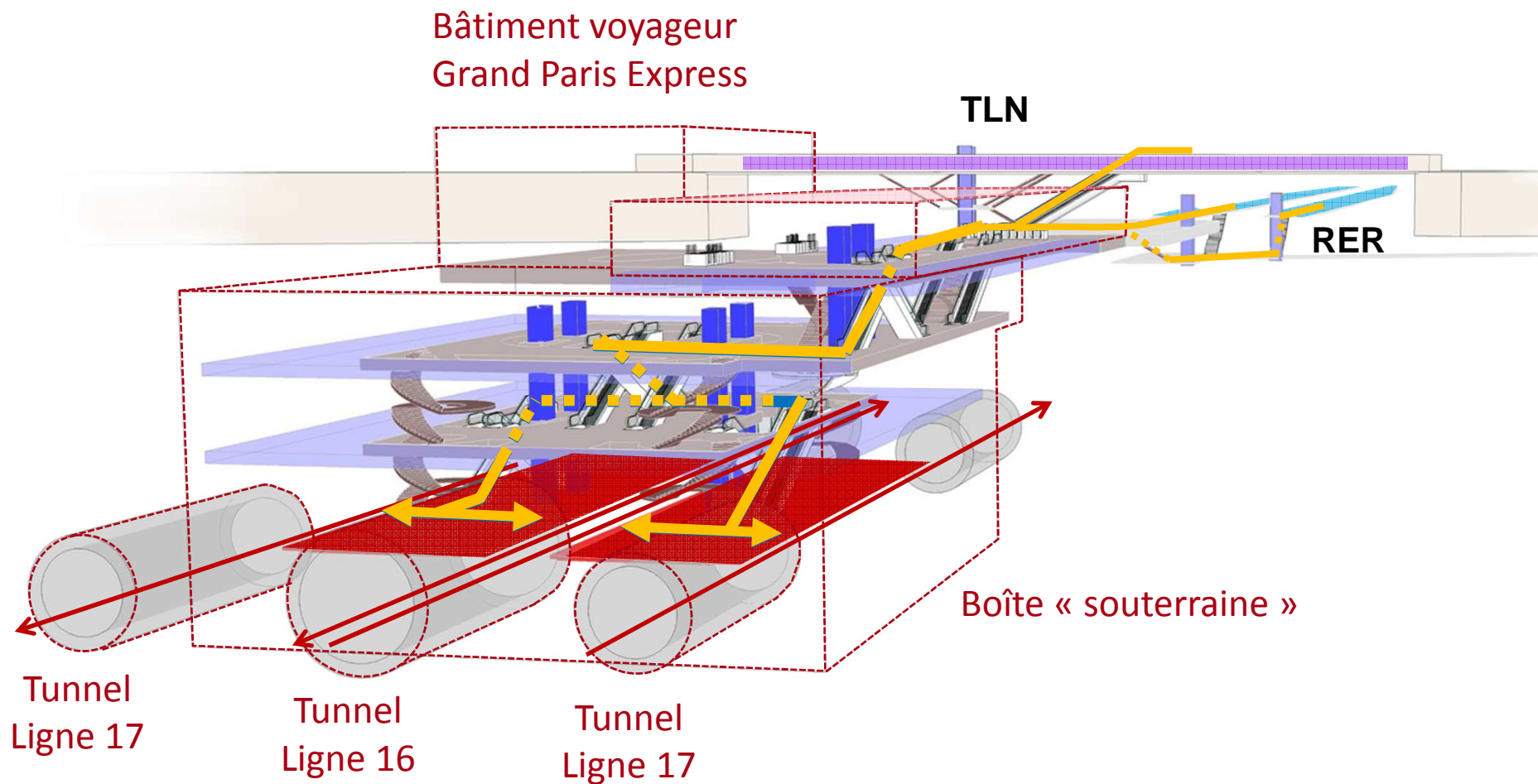
Organisation de la gare : quais et correspondances



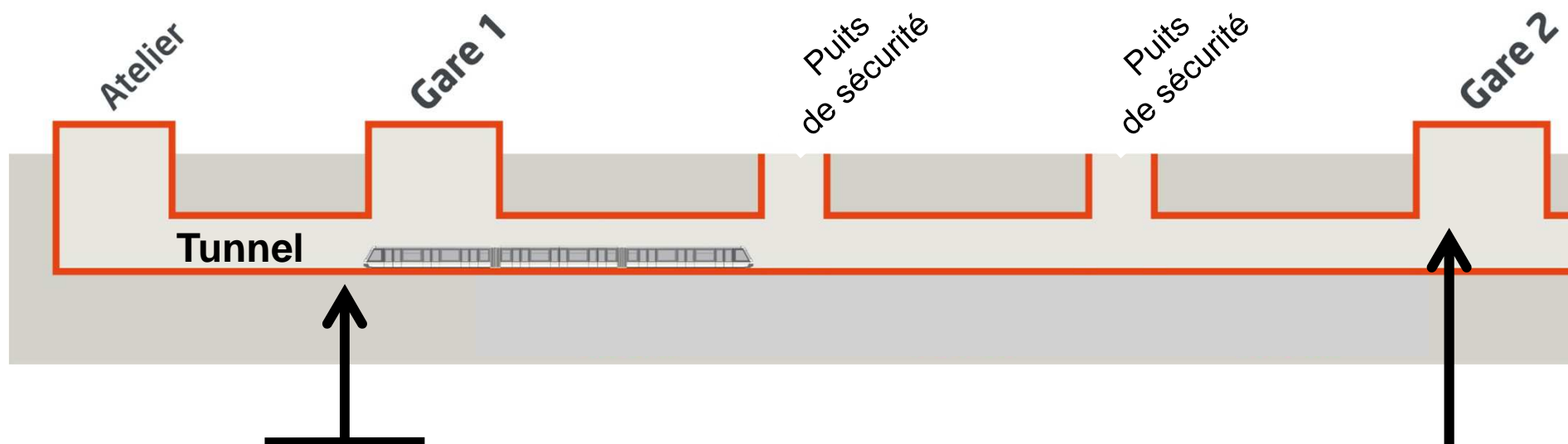
Organisation de la gare : quais et correspondances



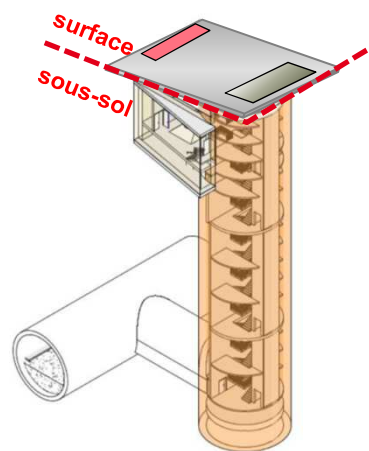
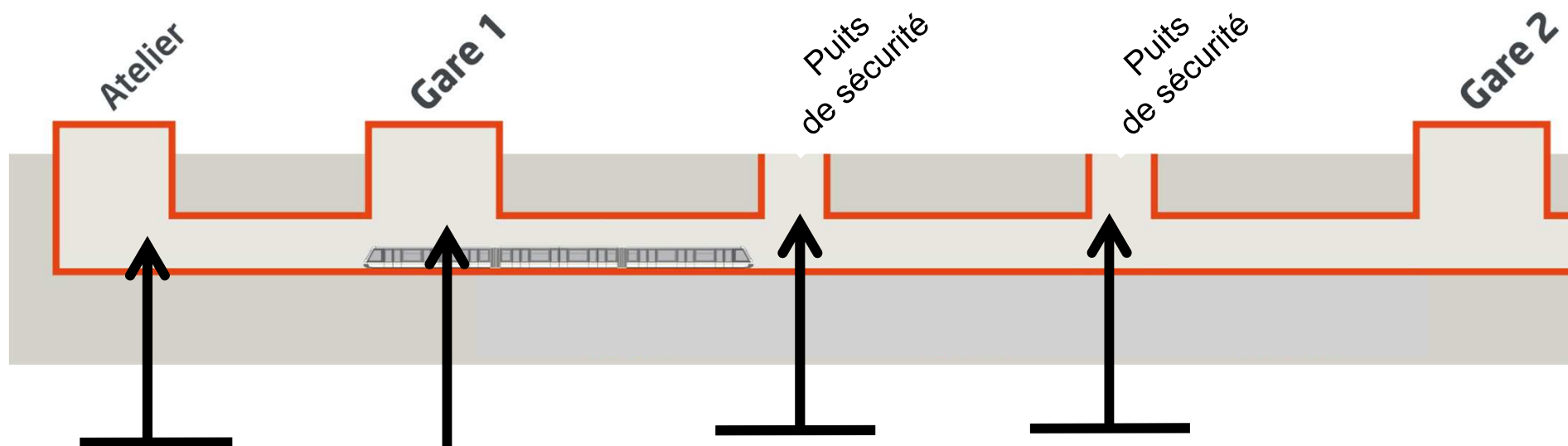
Organisation de la gare : quais et correspondances



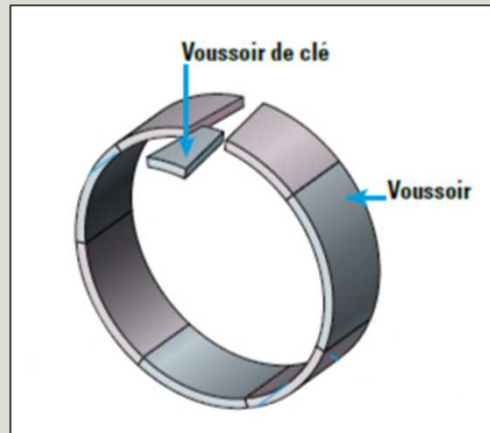
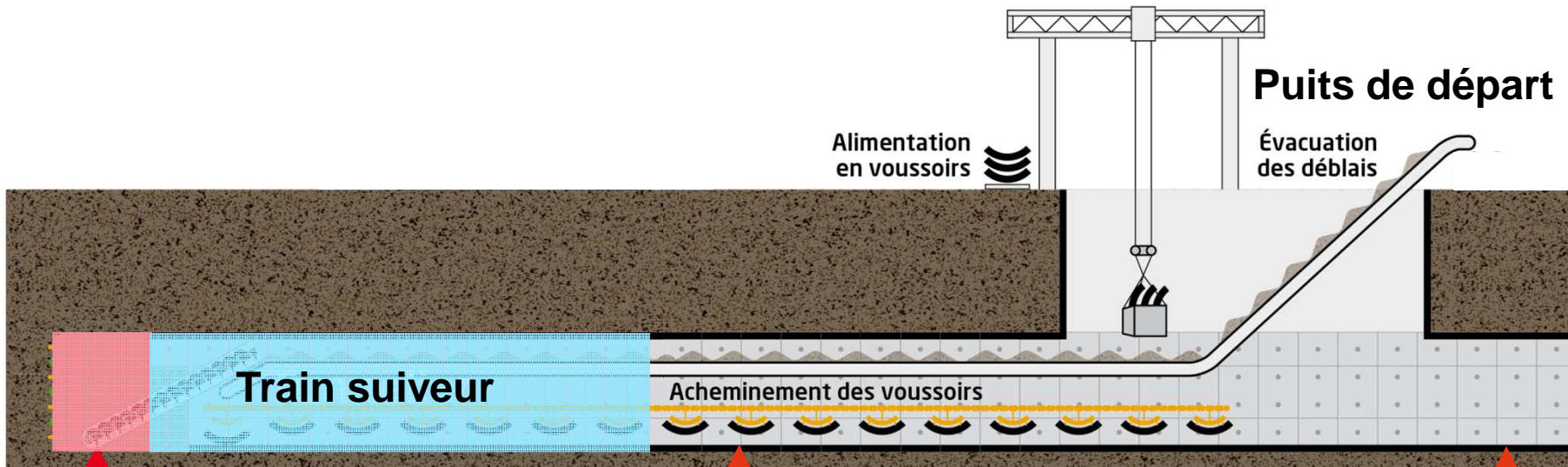
Les principaux ouvrages de l'infrastructure



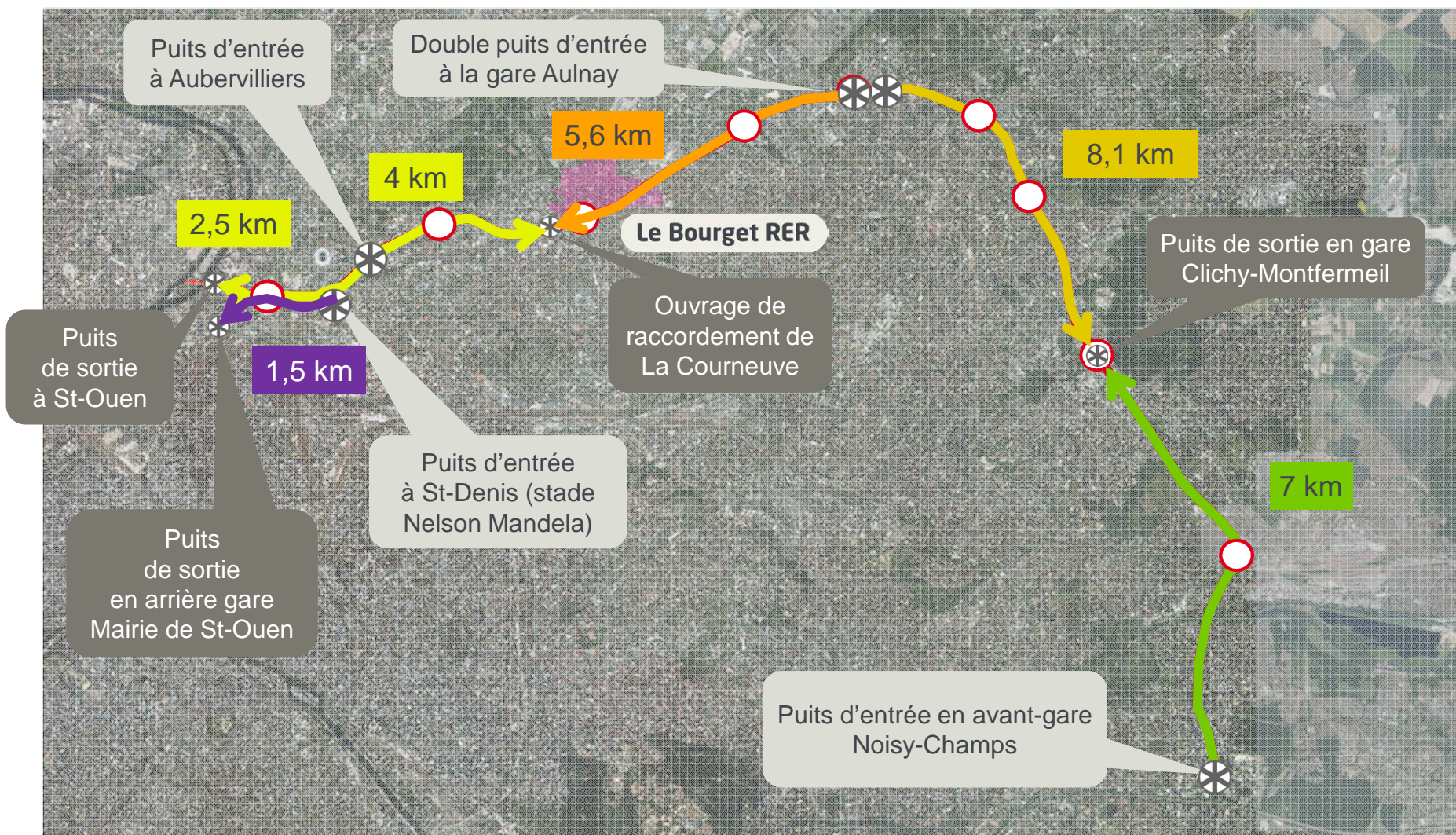
Les principaux ouvrages de l'infrastructure



La construction du tunnel : le tunnelier



Un chantier sur plusieurs fronts



La maîtrise foncière

Un tracé entièrement souterrain

Les gares et les émergences sont localisées, dans la mesure du possible, sur des emprises publiques

Achat des sols et des tréfonds (volumes en sous-sol) par la SGP

La méthode

- Des contacts individualisés avec les propriétaires et occupants
- Les accords amiables privilégiés
- Une procédure d'expropriation pour acquérir la maîtrise foncière des emprises nécessaires, dès lors que les négociations amiables n'ont pas pu aboutir

Calendrier des enquêtes parcellaires à venir :

Pour les gares : dans le courant du dernier trimestre 2014

Un métro performant

Confortable et sûr

Fréquent et rapide

- Un train toutes les 3 à 4 minutes en heure de pointe sur la ligne 16.
- Un train toutes les 2 minutes en heure de pointe sur le tronç commun L16 / L17,
- Une vitesse commerciale d'environ 65 km/h.



Une circulation régulière

- Des navettes automatiques gérées en temps réel via un poste de commande centralisé



Un métro accessible

QUESTIONS / RÉPONSES

Henri Watissée

Garant de la concertation

henri.watissée@orange.fr

Etienne Guyot

Préfet

Président du directoire
de la Société du Grand Paris

Vincent Capo-Canellas

Sénateur-maire du Bourget

Président de la communauté d'agglomération
de l'Aéroport du Bourget

DATES DES PROCHAINES REUNIONS PUBLIQUES

Le Blanc-Mesnil
11 décembre

Aubervilliers
18 décembre

CONCERTATION

GRAND PARIS EXPRESS LE MÉTRO DU GRAND PARIS



LIGNES 14 | 16 | 17
NORD | SUD

MAIRIE DE ST-OUEN <> ST-DENIS PLEYEL
ST-DENIS PLEYEL <> NOISY – CHAMPS